



# Assemblée générale

Distr. générale  
18 octobre 2019  
Français  
Original : anglais

**Soixante-quatorzième session**  
Point 135 de l'ordre du jour  
**Projet de budget-programme pour 2020**

## **Projet de budget-programme pour 2020**

### **Titre II** **Affaires politiques**

### **Chapitre 3** **Affaires politiques**

**Missions politiques spéciales**  
**Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales**

### **Deuxième rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget-programme pour 2020**

## **Table des matières**

	<i>Page</i>
Missions politiques spéciales . . . . .	2
I. Introduction . . . . .	4
II. Récapitulatif des ressources demandées pour 2020 . . . . .	6
A. Exécution du budget de 2019 . . . . .	6
B. Ressources nécessaires pour 2020 . . . . .	7
III. Observations et recommandations générales . . . . .	17
IV. Conclusion . . . . .	21



## **Missions politiques spéciales**

### **Groupe thématique I**

#### **Envoyés, conseillers et représentants spéciaux ou personnels du Secrétaire général**

Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre

Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) pour la prévention du génocide

Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental

Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution [1559 \(2004\)](#) du Conseil de sécurité

Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève

Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie

Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Corne de l'Afrique

Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs

Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen

Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi

Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar

### **Groupe thématique II**

#### **Équipes de surveillance des sanctions, groupes d'experts et autres entités et mécanismes**

Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo

Groupe d'experts sur le Soudan

Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée

Groupe d'experts sur la Libye

Groupe d'experts sur la République centrafricaine

Groupe d'experts sur le Yémen

Groupe d'experts sur le Soudan du Sud

Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions [1526 \(2004\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) (Daech), Al-Qaïda, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées

Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution [1904 \(2009\)](#) du Conseil de sécurité

Application de la résolution [2231 \(2015\)](#) du Conseil de sécurité

Groupe d'experts sur le Mali

Groupe d'experts sur la Somalie

Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1540 \(2004\)](#) relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive

Direction exécutive du Comité contre le terrorisme

---

Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes (UNITAD)

**Groupe thématique III**

**Bureaux régionaux, bureaux d'appui aux processus politiques et autres missions**

Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)

Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS)

Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM)

Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale

Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria

Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban

Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC)

Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL)

Mission de vérification des Nations Unies en Colombie

Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH)\*

Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH)

Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)

---

\* Mission établie au cours de l'année 2019 (voir par. 5 ci-après).

## I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a examiné le rapport du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/74/6 (Sect. 3)/Add.1). À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants du Secrétaire général, qui lui ont fourni des renseignements supplémentaires et des éclaircissements avant de lui faire parvenir des réponses écrites le 1<sup>er</sup> octobre 2019.

2. Dans le premier additif au chapitre 3 (Affaires politiques) de son rapport sur le projet de budget-programme pour 2020 (A/74/6 (Sect. 3)/Add.1), le Secrétaire général donne un aperçu général des ressources demandées pour 2020 au titre de 37 missions politiques spéciales et des questions concernant les missions en général. Des renseignements détaillés sur chaque mission politique spéciale sont donnés dans cinq autres additifs<sup>1</sup>, qui sont consacrés aux besoins propres aux groupes thématiques I à III et aux deux plus grandes missions, à savoir la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI). Le Secrétaire général indique également qu'il présentera à l'Assemblée générale des propositions distinctes pour tout besoin supplémentaire découlant de nouveaux mandats ou de modifications apportées aux mandats existants, y compris pour la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) (groupe thématique III) (voir A/74/6(Sect.3)/Add.1, par. 5 et 14). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que les prévisions de dépenses pour le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) (groupe thématique III), créé le 16 octobre 2019 en application de la résolution 2476 (2019) du Conseil de sécurité, seront présentées séparément. Il formulera ses observations et recommandations dans les rapports qu'il consacrera à ces missions.

3. Dans le présent rapport, le Comité consultatif examine les questions concernant l'ensemble des missions politiques spéciales pour lesquelles le Secrétaire général a demandé des crédits pour 2020 (voir par. 2 ci-dessus), tandis que ses observations et recommandations au sujet des prévisions budgétaires correspondant aux groupes thématiques I à III, à la MANUA et à la MANUI font l'objet de rapports distincts<sup>2</sup>.

### Point sur les mandats des missions et sur les missions créées en 2019

4. Sur les 37 missions pour lesquelles le Secrétaire général a présenté des prévisions de dépenses pour 2020 [MINUAAH et BINUH non comprises (voir par. 5 ci-dessus)], 14 missions ont un mandat à durée déterminée et les mandats des 23 autres missions devraient être prorogés jusqu'en 2020 par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité d'après le rapport du Secrétaire général (voir A/74/6 (Sect. 3)/Add.1, par. 7). On trouvera la liste de ces missions au paragraphe 7 dudit rapport.

5. Depuis la publication du précédent rapport du Comité consultatif (voir A/73/498, par. 5), deux missions politiques spéciales ont été créées par le Conseil de sécurité : a) la MINUAAH, créée par la résolution 2452 (2019) ; b) le BINUH, créé par la résolution 2476 (2019) (voir également par. 2 ci-dessus). On trouvera des informations sur les modifications apportées aux mandats des missions au paragraphe 8 du rapport du Secrétaire général (A/74/6 (Sect. 3)/Add.1).

<sup>1</sup> A/74/6 (Sect.3)/Add.2, A/74/6 (Sect.3)/Add.3, A/74/6 (Sect.3)/Add.4, A/74/6 (Sect.3)/Add.5, A/74/6 (Sect.3)/Add.5/Corr.1, A/74/6 (Sect.3)/Add.6 et A/74/6 (Sect.3)/Add.6/Corr.1.

<sup>2</sup> A/74/7/Add.2, A/74/7/Add.3, A/74/7/Add.4, A/74/7/Add.5 et A/74/7/Add.6.

## Instauration d'un budget-programme annuel à titre d'essai à compter de 2020

### *Instauration d'un budget-programme annuel à titre expérimental*

6. Le Comité consultatif rappelle que l'Assemblée générale a approuvé l'instauration d'un budget-programme annuel à titre expérimental à compter de 2020 dans sa résolution 72/266 A (voir A/74/7, chap. I, par. 2 et 3). Dans le cadre de l'examen du projet de budget-programme pour 2020, le Comité consultatif a noté un certain nombre de conséquences résultant du passage à un exercice budgétaire annuel et s'est dit conscient des difficultés qui en découlaient (voir A/74/7, chap. I, par. 22 et 33). Il a formulé des observations et des recommandations sur la méthode d'établissement du budget, la structure et la présentation (ibid., chap. I, sect. A), qui s'appliquent également aux rapports du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales consacrés aux groupes thématiques I à III, à la MANUA et à la MANUI<sup>1</sup>.

7. En outre, le Comité consultatif note que le rapport principal du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (A/74/6 (Sect. 3)/Add.1) a, dans une large mesure, la même structure, la même présentation et le même contenu que les précédents rapports, qui avaient été améliorés au fil des ans et qui avaient été accueillis avec satisfaction par le Comité (voir A/73/498, par. 42).

### *Établissement du budget des missions politiques spéciales*

8. Le Comité consultatif rappelle qu'auparavant, les prévisions budgétaires des missions politiques spéciales étaient présentées annuellement, mais leur budget était inscrit au chapitre 3 du budget-programme biennal. Les prévisions de dépenses annuelles étaient imputées aux crédits ouverts et des crédits supplémentaires devaient être demandés une fois le budget épuisé (voir A/72/6 (Sect. 3), par. 3.86, et A/73/498, par. 6 et 7 et annexe I). Il note qu'avec le passage à un budget-programme annuel, les prévisions budgétaires des missions politiques spéciales sont toujours présentées annuellement, mais le montant total demandé pour l'ensemble de ces missions est égal au montant des ressources nécessaires pour chacune d'entre elles (tel qu'il est établi dans les additifs 2 à 6 au chapitre 3 du projet de budget-programme pour 2020), qui est compris dans le montant global demandé pour 2020 par le Secrétaire général (voir A/74/6 (Sect. 3), par. 3.123, et A/74/6 (Sect. 3)/Add.1, par. 4).

9. Dans sa résolution 73/279 A, l'Assemblée générale a dit espérer que les budgets des missions politiques spéciales seraient examinés plus tôt dans le cadre du passage à un cycle budgétaire annuel<sup>3</sup> et a souligné qu'il importait que le Comité consultatif passe en revue les budgets de ces missions suffisamment à l'avance pour qu'elle ait le temps de prendre des décisions en connaissance de cause. **Le Comité consultatif note que l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de présenter les projets de budget des missions politiques spéciales au plus tard durant la dernière semaine d'octobre (voir résolution 73/279 A, sect. XIV, par. 5 et 6).**

10. **Le Comité consultatif note que la prise en compte de prévisions de dépenses correspondant véritablement aux besoins des missions politiques spéciales dans le montant global demandé dans le projet de budget-programme accroît la précision du budget-programme, chose que l'ouverture de crédits portant sur deux ans pour ces missions n'a pas permis d'obtenir au cours des exercices récents (voir A/73/498,**

<sup>3</sup> Dans son rapport sur la réforme de la gestion (voir A/72/7/Add.24, par. 51 d) et 59), le Comité consultatif s'est dit favorable à ce que les projets de budget des missions politiques spéciales soient présentés plus tôt que les autres, mais s'est dit défavorable au regroupement proposé des budgets des missions politiques spéciales dans un nouveau chapitre distinct du budget-programme. L'Assemblée générale a souscrit à ces recommandations dans sa résolution 72/266 A.

par. 7 à 9 ; voir également par. 53 du présent rapport). Le Comité note également que les rapports du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales pour 2020<sup>1</sup> ne contiennent plus d'informations sur l'exécution du budget de l'exercice en cours, notamment sur les montants estimatifs des dépenses et les écarts par rapport aux crédits ouverts, comme cela était le cas dans les précédents projets de budget (voir le tableau 1 dans les documents [A/73/352/Add.1](#), [A/73/352/Add.2](#), [A/73/352/Add.2/Corr.1](#), [A/73/352/Add.3](#) et [A/73/352/Add.5](#) et le tableau 2 dans le document [A/73/352/Add.4](#) ; voir également par. 11 du présent rapport). Il accueille avec satisfaction la prise en compte de prévisions de dépenses correspondant véritablement aux besoins des missions dans le montant global des crédits demandés dans le projet de budget programme, mais entend à l'avenir examiner les propositions que le Secrétaire général fera concernant les missions une fois qu'il aura achevé son premier rapport sur le projet de budget-programme annuel publié sous la cote A/\_\_/7 afin de faire un examen plus approfondi du montant estimatif des ressources nécessaires pour les missions et d'obtenir des informations plus à jour sur l'exécution du budget de l'exercice en cours.

## II. Récapitulatif des ressources demandées pour 2020

### A. Exécution du budget de 2019

11. Le Comité consultatif rappelle que les précédents rapports principaux du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, qui étaient présentés au cours du troisième trimestre de l'année, contenaient une section spécialement consacrée à l'exécution du budget, dans laquelle figuraient deux tableaux, l'un récapitulant l'utilisation des ressources financières (montants estimatifs) et l'autre, les écarts importants constatés entre le montant des crédits ouverts et les dépenses prévues (voir [A/73/352](#), sect. II. A et tableaux 5 et 6). Or, le Comité constate que, dans le rapport principal du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses pour 2020 ([A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#)), présenté en juin 2019, il n'y a pas d'informations relatives à l'exécution du budget de 2019. Ayant demandé des précisions, le Comité a obtenu des informations sur l'exécution du budget au 30 juin 2019. Le Comité consultatif compte que des informations actualisées sur l'exécution du budget de 2019, y compris des données ventilées par mission et par grande catégorie de dépenses, seront fournies à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.

12. Par ailleurs, le Comité consultatif rappelle que, dans le cadre de l'examen du projet de budget-programme pour 2020, il a été informé que, face au problème de liquidité auquel se heurtait l'Organisation, les dépenses autres que celles afférentes aux postes uniquement avaient été réduites en 2018 et les directeurs de programme avaient été priés de ralentir le recrutement pour les postes vacants en 2019. Compte tenu des mesures prises pour reporter les dépenses au cours de l'exercice biennal 2018-2019, il estime que la pratique consistant à analyser les dépenses effectives de la période budgétaire précédente pour évaluer le projet de budget pour la période suivante ne constitue pas une méthode de comparaison pleinement fiable dans le cas du projet de budget pour 2020 (voir [A/74/7](#), chap. I, par. 60).

### B. Ressources nécessaires pour 2020

13. Dans son rapport, le Secrétaire général donne une vue d'ensemble des ressources demandées pour 2020 au titre de 37 missions politiques spéciales, d'un

montant net de 643 875 000 dollars, qui comprend un montant de 1 427 100 dollars correspondant à la part du budget du Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) pour l'exercice 2019/20 qui doit être prélevée sur le budget des missions politiques spéciales (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#), sect. II ; voir également par. 15 du présent rapport). Les prévisions de dépenses pour 2020 ne tiennent pas compte des ressources nécessaires pour la MINUAAH (voir par. 2 ci-dessus). Le montant des crédits demandés pour 2020 est en diminution de 11 673 700 dollars (1,8 %) par rapport au montant des crédits approuvés pour 2019 (MINUAAH non comprise), ce qui s'explique par une diminution au titre du groupe thématique III, de la MANUA et de la MANUI, compensée en partie par une augmentation au titre des groupes thématiques I et II (voir [A/74/6 \(Sect.3\)/Add.1](#), par. 78 et tableau 4). On trouvera aux paragraphes 80 à 84 du rapport du Secrétaire général des éléments d'information relatifs aux changements apportés aux crédits demandés pour 2020 au titre de chaque groupe thématique.

14. Ayant demandé des précisions, le Comité a reçu des informations détaillées sur les changements dont il a été tenu compte dans le montant des ressources demandées pour 2020 pour les missions politiques spéciales :

a) Augmentation de 7,1 millions de dollars au titre des nouveaux mandats et des mandats élargis, qui se décompose comme suit : i) Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie (MANUSOM) : augmentation de 5,4 millions de dollars, imputable au déploiement de 95 nouveaux membres de l'Unité de gardes des Nations Unies et à la création de postes temporaires dont les titulaires seraient chargés d'appuyer les élections suivant le principe « une personne, une voix » qui devraient se tenir en 2020 et 2021 en Somalie ; ii) Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen : augmentation de 0,5 million de dollars, qui s'explique par l'appui politique qui sera fourni à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm conformément aux résolutions [2451 \(2018\)](#) et [2452 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité ; iii) Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes : augmentation de 1,2 million de dollars, imputable à la réévaluation des structures organisationnelles, du niveau des effectifs et des ressources nécessaires, compte tenu de ce qui a été constaté sur le terrain, qui a été demandée par l'Assemblée générale dans sa résolution [73/279 A](#) ;

b) Augmentation de 1,1 million de dollars au titre des initiatives du Secrétaire général, qui se décompose comme suit : i) Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo : augmentation de 0,1 million de dollars, imputable à la proposition de créer un poste d'agent de sécurité (P-3) ; ii) Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen : augmentation de 1,0 million de dollars, qui tient à l'augmentation du coût des services de sécurité et à l'achat de véhicules blindés visant à répondre aux besoins en matière de sécurité ;

c) Diminution de 19,8 millions de dollars découlant essentiellement des réductions prévues à : i) la MANUI (5,3 millions de dollars), diminution qui tient principalement à la réduction des dépenses opérationnelles ; ii) la MANUA (4,5 millions de dollars), en raison de la réduction nette de neuf postes temporaires soumis à recrutement international, du partage proposé des dépenses afférentes à sept postes avec des fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que de la réduction des dépenses opérationnelles ; iii) la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) (3,9 millions de dollars), du fait du transfert proposé du personnel à Tripoli ; iv) la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (3,9 millions de dollars), quatre lieux d'affectation reculés devant fermer.

15. En ce qui concerne l'augmentation proposée de la part du budget du Centre de services régional d'Entebbe à prélever sur le budget des missions politiques spéciales,

qui passerait de 595 500 dollars (montant approuvé pour 2019) à 1 427 100 dollars (montant proposé pour 2020), le Comité consultatif a été informé, en réponse à ses questions, que la variation tenait à l'augmentation du nombre de missions politiques spéciales clientes du Centre, la part à prélever étant calculée au prorata du montant des budgets de ces dernières. Pendant l'exercice 2019/20 (budget des opérations de maintien de la paix), le nombre de missions clientes est passé de 7 à 10, quatre missions politiques spéciales étant devenues clientes (le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS), l'équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria et la MANUL) et le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée ayant été dissous. Le Comité rappelle que, dans son rapport sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales pour 2019, le Secrétaire général a proposé, en attendant qu'un dispositif de prestation de services centralisée soit approuvé et mis en place, d'élargir les services offerts par le Centre de services régional à l'ensemble des missions politiques spéciales basées en Afrique [voir [A/73/498](#), par. 52 b)], proposition à laquelle l'Assemblée générale a souscrit dans sa résolution [73/279 A](#).

16. On trouvera, dans le tableau 5 du rapport principal du Secrétaire général, un récapitulatif des variations entre les ressources approuvées pour 2019 et les ressources proposées pour 2020, par mission, et dans le tableau 6, les montants estimatifs des dépenses ventilés par mission. En réponse à ses questions, le Comité consultatif a reçu une liste des principaux facteurs contribuant aux variations et compte que ces renseignements seront communiqués à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport.

### **Effectifs nécessaires pour 2020**

17. Le Secrétaire général propose de porter l'effectif civil de 4 005 à 4 039 personnes, ce qui représente une augmentation nette de 34 postes temporaires (0,8 %) pour les 37 missions politiques spéciales (compte non tenu des 11 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) proposés au titre de la MANUSOM à des fins d'appui aux élections de 2020). Cette variation s'explique par : a) une augmentation de 64 postes [Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen (6), Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo (1), UNITAD (13), MANUSOM (26), Mission de vérification des Nations Unies en Colombie (18)] ; b) une diminution de 30 postes [UNOWAS (1), BINUGBIS (15), MANUL (5), MANUA (7), MANUI (2)]. Un récapitulatif des modifications qu'il est proposé d'apporter au nombre et à la classe des effectifs civils pour 2020 figure à l'annexe XI du rapport principal du Secrétaire général. Ayant demandé des précisions, le Comité a reçu un tableau dans lequel sont énumérés toutes les modifications qu'il est proposé d'apporter aux effectifs en 2020, par catégorie (voir annexe I). Les observations et recommandations formulées par le Comité consultatif au sujet des effectifs prévus pour chaque mission sont consignées dans les rapports correspondants<sup>2</sup>.

### *Taux de vacance et postes vacants*

18. Le rapport principal du Secrétaire général sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales ([A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#)) renferme des informations sur les taux de vacance enregistrés en 2018, approuvés pour 2019 et proposés pour 2020 (annexe IX), ainsi que sur les postes vacants depuis plus de deux ans au 31 décembre 2018 (annexe X). Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé que les directeurs avaient été priés de reporter les recrutements et les dépenses autres que celles afférentes aux postes en 2019 (voir également par. 12 ci-dessus). **Le Comité consultatif compte que des informations**

**actualisées sur les postes vacants et sur l'état d'avancement des recrutements seront fournies à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.**

19. Dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2020, le Comité consultatif a formulé des observations et des recommandations concernant les taux de vacance, les postes vacants de longue date et l'indemnité de fonctions, qui s'appliquent aussi aux missions politiques spéciales à l'examen dans la mesure où il s'agit de questions de politique générale (voir A/74/7, chap. I, sect. A). Il a également formulé des observations et des recommandations sur ces questions dans ses rapports consacrés à chaque mission<sup>2</sup>.

*Taux de vacance : postes et emplois de temporaire nouveaux ou réaffectés*

20. Dans le cadre de l'examen du projet de budget-programme pour 2020, le Comité consultatif a demandé des éclaircissements sur la question des taux de vacance de postes appliqués dans différents projets de budget aux postes et emplois de temporaire nouveaux ou réaffectés, et a indiqué qu'il comptait revenir sur cette question dans le cadre de l'additif qu'il établirait concernant les prévisions budgétaires relatives aux missions politiques spéciales pour 2020 (voir A/74/7, chap. I, par. 44 et 45). Le Comité s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur les taux de vacance appliqués aux postes et emplois de temporaire nouveaux ou réaffectés dans le budget-programme, les budgets des missions politiques spéciales, ainsi que dans les budgets des opérations de maintien de la paix et du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix (voir annexe II).

21. En ce qui concerne les postes et emplois de temporaire qu'il est proposé de réaffecter, le Comité consultatif rappelle que, pour la première fois dans le budget-programme, une réaffectation, concept conforme à la pratique suivie dans le cadre des opérations de maintien de la paix, est proposée pour six postes en 2020, auxquels il est proposé d'appliquer un taux de vacance de 50 % (voir A/74/7, chap. I, par. 78). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que, pour ce qui était des missions politiques spéciales, il était proposé de réaffecter neuf postes en 2020 et qu'un taux de vacance de 8 à 31 % avait été appliqué aux postes soumis à recrutement international, et de 3 à 35 % aux postes soumis à recrutement national et aux postes d'agent(e) local(e). En outre, il note que, d'après les données figurant dans l'annexe II, les taux de vacance appliqués aux 100 postes dont la réaffectation a été approuvée pour l'exercice 2019/20 des opérations de maintien de la paix vont de 7 % à 15 % pour les postes soumis à recrutement international et de 2 % à 18 % pour les postes soumis à recrutement national, alors qu'un taux de 50 % a été appliqué dans le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.

22. En réponse à ses questions, le Comité a été informé que, pour les opérations de maintien de la paix et les missions politiques spéciales, un taux de vacance de 50 % pouvait être appliqué aux postes qu'il était proposé de réaffecter afin de tenir compte des changements substantiels de fonctions, mais que les taux de vacance proposés étaient ajustés pour tenir compte des circonstances propres à chaque mission. Il a en outre été informé que les missions estimaient généralement la période de recrutement et d'entrée en fonction à moins de six mois (ce qui correspondait à un taux de 50 %), partant du principe que des personnes occupant un poste qu'il était proposé de supprimer étaient parfois disponibles, et qu'un grand nombre des postes vacants étaient pourvus provisoirement en attendant que la procédure de recrutement soit terminée.

23. Pour ce qui est des nouveaux postes et emplois de temporaire, d'après l'annexe II, le Comité consultatif constate que : a) un taux de vacance de 50 % est généralement appliqué aux nouveaux postes et emplois de temporaire soumis à

recrutement international dans tous les budgets (taux approuvés pour 2018-2019 et proposés dans le budget-programme pour 2020, taux approuvés pour les opérations de maintien de la paix et le compte d'appui pour l'exercice 2019/20) ; b) un taux de vacance de 50 % est appliqué aux nouveaux postes et emplois de temporaire soumis à recrutement national dans les budgets des opérations de maintien de la paix, alors qu'un taux de 35 % est appliqué dans le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et les budgets des missions politiques spéciales. On trouve quelques exceptions dans les projets de budget pour 2020 de l'UNITAD et de la MANUSOM ainsi que dans le budget approuvé de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental pour 2019/20 (voir annexe II).

**24. Le Comité consultatif note que des taux de vacance différents sont proposés et appliqués aux postes nouveaux et réaffectés dans le projet de budget-programme pour 2020, y compris celui des missions politiques spéciales, et dans les budgets pour l'exercice 2019/20 des opérations de maintien de la paix et du compte d'appui, sans que cela ne soit suffisamment justifié. Il estime par conséquent que, dans la mesure où il s'agit d'une question de politique générale, les taux de vacance appliqués dans tous les budgets aux postes et emplois de temporaire nouveaux ou réaffectés devraient être présentés avec clarté et compte que des renseignements et des explications supplémentaires seront fournis à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport.**

**25. En outre, pour ce qui est des nouveaux postes et emplois de temporaire prévus dans le projet de budget-programme pour 2020, le Comité consultatif note que, compte tenu du passage d'un exercice biennal (24 mois) à un exercice annuel (12 mois) à titre expérimental, il conviendra d'expliquer les incidences financières du taux de vacance de 50 % qui continue d'être appliqué dans les budgets annuels, comme cela était le cas dans les budgets biennaux. Le Comité consultatif compte que des informations à ce sujet seront fournies à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.**

#### **Budgétisation des coûts afférents aux postes de coordonnateurs résidents et aux capacités d'appui connexes dans les missions politiques spéciales**

##### *Contexte*

26. Le Comité consultatif rappelle que, dans sa résolution [72/279](#), l'Assemblée générale a décidé de confier au système des Nations Unies pour le développement un mandat de coordination spécial, indépendant, impartial, autonome et axé sur le développement durable en dissociant les fonctions de coordonnateur(trice) résident(e) de celles de représentant(e) résident(e) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de dégager les fonds nécessaires au financement du système des coordonnateurs résidents<sup>4</sup>. En application de cette résolution, 129 postes de coordonnateur résident au total ont été transférés de la tutelle du PNUD à celle du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Douze de ces 129 postes (10 postes de sous-secrétaire général(e) et 2 postes de classe D-2) figurent au tableau d'effectifs d'opérations de maintien de la paix ou de missions politiques

<sup>4</sup> Chaque année à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le système serait financé moyennant : a) le prélèvement d'une redevance de 1 %, à retenir à la source, sur les contributions de tierces parties aux ressources autres que les ressources de base affectées selon de stricts critères aux activités connexes de développement des Nations Unies ; b) le doublement du montant actuellement prévu dans l'accord de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement entre les entités du système des Nations Unies pour le développement ; c) le versement de contributions volontaires, prévisibles et pluriannuelles à un fonds d'affectation spéciale destiné à accompagner la période de mise en place initiale.

spéciales ou relèvent du budget-programme<sup>5</sup>. Le Comité a noté que, si les représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général n'exerçaient plus les fonctions de représentant(e) résident(e) du PNUD à compter de 2019, les fonctions des coordonnateurs résidents n'étaient pas dissociées de celles des représentants spéciaux adjoints et/ou des coordonnateurs de l'action humanitaire dans les missions (voir A/73/498, par. 21 à 23 et 25).

27. Le Comité consultatif rappelle aussi qu'en ce qui concerne les capacités essentielles d'appui aux nouveaux coordonnateurs résidents au niveau des pays, le Secrétaire général propose que les services organiques de chaque bureau de coordonnateur(trice) résident(e) comprennent au moins cinq membres pour assumer les fonctions essentielles nécessaires à une coordination efficace (ibid., par. 26). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu les informations présentées dans le tableau 1.

Tableau 1

**Personnel chargé des fonctions d'appui essentielles dans le Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e)**

<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe ou catégorie</i>	<i>Titre ou fonction</i>
1	P-5	Coordonnateur(trice) des questions de développement (hors classe) et chef de l'équipe de planification stratégique
1	P-4 ou AN	Coordonnateur(trice) des questions de développement et économiste
1	AN	Coordonnateur(trice) des questions de développement (communication et information sur les programmes)
1	AN	Spécialiste du suivi et de l'évaluation (gestion des données et suivi des résultats)
1	AN	Coordonnateur(trice) des questions de développement (partenariats et financement du développement)
<b>Total</b>	<b>5</b>	–

*Abréviation* : AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national.

*Budgétisation des coûts afférents aux postes d'appui dans les missions intégrées*

28. Dans les six missions politiques spéciales structurellement intégrées, à savoir le BINUGBIS, la MANUSOM, le Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban, la MANUL, la MANUA et la MANUI, les représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général [et, dans le cas du Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban, le ou la Coordonnateur(trice) spécial(e) adjoint(e)] assument une deuxième, voire une troisième fonction : celles de coordonnateur(trice) résident(e) ou de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire. Les traitements et dépenses communes de personnel afférents à ces postes sont inscrits au projet de budget pour 2020 des missions politiques spéciales correspondantes à hauteur de 50 % de leur coût total (et font l'objet d'accords de partage des coûts dans le cadre du système redynamisé des

<sup>5</sup> Un poste de sous-secrétaire général(e) au Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, au titre du chapitre 3 (Affaires politiques) du budget-programme.

coordinateurs résidents évoqué au paragraphe 26 ci-dessus) (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#), par. 89).

29. Au cours de son examen des prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales pour 2019 (voir [A/73/498](#), par. 24 à 28), le Comité consultatif a reçu des informations sur les ressources demandées au titre des capacités d'appui aux coordonnateurs résidents de la MANUA, de la MANUI et du Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban et a constaté que ces ressources semblaient faire double emploi avec les capacités essentielles d'appui prévues dans le nouveau système des coordonnateurs résidents et financées au moyen d'un fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées. L'Assemblée générale a fait sienne la recommandation par laquelle le Comité demandait que le Secrétaire général examine, dans le cadre des prochains projets de budget, les arrangements proposés s'agissant des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général assumant une deuxième voire une troisième fonction et des capacités d'appui connexes dans les six missions en question pour s'assurer qu'ils étaient conformes aux dispositions de la résolution [72/279](#) de l'Assemblée.

30. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a reçu, pour chacune des six missions concernées, un résumé des propositions pour 2020 concernant les capacités d'appui aux représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général assumant une deuxième voire une troisième fonction (voir tableau 2).

Tableau 2

**Appui aux représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général [ou Coordonnateur(trice) spécial(e) adjoint(e)], coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire dans les missions politiques spéciales : postes proposés pour 2020**

<i>Mission</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Classe ou catégorie</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Observations</i>
MANUA	Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Développement)	1 P-5	Spécialiste hors classe de la planification	Poste dont la suppression est proposée en 2020
	(Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire)/Groupe du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e) et de l'équipe de pays des Nations Unies	1 P-4	Coordonnateur(trice)	Poste dont la suppression est proposée en 2020
		1 P-3	Coordonnateur(trice)	Favoriser les synergies entre la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies, y compris les programmes conjoints, et faire en sorte que les activités relatives aux programmes menées par l'équipe de pays et les activités principales de la Mission soient intégrées et coordonnées
		2 AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe	
		1 AL	Assistant(e) d'équipe	Il est proposé qu'un des postes d'administrateur(trice) recruté sur le plan national soit supprimé en 2020.
MANUI	Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général chargé(e) du développement et des affaires humanitaires/ Bureau de la coordination des activités de développement	1 P-5	Administrateur(trice) de programmes (hors classe)	Faire en sorte que les activités humanitaires et des activités de développement soient mieux intégrées dans les activités principales de la Mission, y compris en ce qui concerne la gestion des programmes et des opérations, appuyer les initiatives de stabilisation dans les zones libérées et le retour des populations déplacées, promouvoir et faciliter la cohésion sociale et la réconciliation et coordonner l'appui aux activités de relèvement, au programme de reconstruction du Gouvernement et au plan national de développement
		2 P-4	Coordonnateur(trice)	
		4 P-3	Coordonnateur(trice)	
		1 P-2	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe	
		17 AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>re</sup> classe	
		2 AL	Assistant(e) d'équipe	

<i>Mission</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Classe ou catégorie</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Observations</i>
MANUSOM	Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire)	1 P-5	Assistant(e) spécial(e) (affaires politiques)	Il est proposé que ce poste soit déclassé à P-4 en 2020 et que son titulaire apporte son concours au (à la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire) dans ses tâches quotidiennes
		1 SM	Assistant(e) administratif(ve)	
BINUGBIS	Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général [Coordonnateur(trice) résident(e)]	1 AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 <sup>e</sup> classe	Appuyer la mise en œuvre des opérations de manière cohérente et synergique
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	Groupe de la coordination	1 P-5	Coordonnateur(trice) hors classe	Veiller à ce que les activités de la mission s'accordent avec celles de l'équipe de pays des Nations Unies et suivre les activités qui pourraient avoir une influence sur la stabilité politique du Liban et des retombées sur l'exécution du mandat du Bureau
		1 P-4	Coordonnateur(trice)	
		1 AN	Coordonnateur(trice)	
MANUL	Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général (Coordonnateur(trice) résident(e) et Coordonnateur(trice) de l'action humanitaire)	3 P-4	1 assistant(e) spécial(e) et 2 spécialistes des questions politiques	Veiller à ce que les priorités politiques de la Mission soient pleinement prises en compte dans le programme des interventions de l'équipe de pays des Nations Unies, assurer la liaison entre le (la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général et ses interlocuteurs, en particulier l'équipe de pays pour l'action humanitaire, et coopérer étroitement avec le Bureau du Chef de cabinet au sujet des règles et pratiques des Nations Unies applicables à la Mission
		1 SM	Assistant(e) spécial(e)	
		1 AN	Assistant(e) administratif(ve)	

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SM = agent(e) du Service mobile.

31. Le Comité consultatif relève dans le tableau 2 que pour 2020, sur les six missions concernées, seule la MANUA propose de supprimer trois postes (1 P-5, 1 P-4 et 1 administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) dans le Groupe du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e) et de l'équipe de pays des Nations Unies (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.5](#) et [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.5/Corr.1](#), par. 46), et que la MANUI propose de conserver les 27 postes du Bureau du (de la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général chargé(e) du développement et des affaires humanitaires. Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que toutes les missions avaient examiné leurs capacités à l'occasion de l'élaboration du projet de budget pour 2020 et qu'aucune modification au tableau d'effectifs de cinq des six missions intégrées n'avait été proposée parce qu'aucune fonction ne semblait faire double emploi ; en effet, les titulaires des postes concernés fournissaient un appui au (à la) Représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général et non au (à la) coordonnateur(trice) résident(e) ou au (à la) coordonnateur(trice) de l'action humanitaire, même dans les cas où ces fonctions étaient assumées par une seule et même personne.

32. Le Comité consultatif rappelle qu'il a salué les mesures prises par la MANUA pour examiner et ajuster ses besoins en effectifs dans le contexte de la mise en œuvre des réformes du système des coordonnateurs résidents et des dispositions pertinentes

de la résolution 72/279 de l'Assemblée générale (voir A/74/7/Add.5, par. 14). À la MANUA, les fonctions afférentes aux trois postes dont la suppression est proposée pour 2020 seraient assumées par le personnel du Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e) des Nations Unies, qui sera financé au moyen d'un fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées<sup>6</sup>. Pour ce qui est de la MANUI, le Comité a été informé, en réponse à ses questions, que les effectifs actuels permettaient à la Mission de fournir l'appui voulu au Gouvernement iraquien, conformément à son mandat, et de jouer un rôle crucial en assurant la coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies afin de garantir la cohésion et la cohérence des activités menées, et que les titulaires des cinq postes d'appui essentiels (voir tableau 1), postes qui seront financés au moyen d'un fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées, seraient chargés de la coordination des initiatives de développement, qui ne relève pas du mandat de la MANUI. Le Comité consultatif note que, pour la MANUI, les arrangements actuels semblent indiquer qu'il existe deux mécanismes parallèles de coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies : un à la Mission et un au Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) résident(e).

33. Le Comité consultatif note que les rapports du Secrétaire général sur les missions politiques spéciales pour 2020 (A/74/6 (Sect. 3)/Add.1), A/74/6 (Sect.3)/Add.2, A/74/6 (Sect.3)/Add.3, A/74/6 (Sect.3)/Add.4, A/74/6 (Sect.3)/Add.5, A/74/6 (Sect.3)/Add.5/Corr.1, A/74/6 (Sect.3)/Add.6 et A/74/6 (Sect.3)/Add.6/Corr.1) ne contiennent aucune information sur l'examen des capacités d'appui des six missions politiques spéciales structurellement intégrées qui a été demandé par l'Assemblée générale. Le Comité a demandé, sans les obtenir, des informations claires sur la manière dont cet examen avait été mené dans les six missions. Il a également cherché à obtenir, mais en vain, des réponses satisfaisantes au sujet de la division du travail et de la coordination des fonctions entre le personnel d'appui essentiel prévu dans le nouveau système des coordonnateurs résidents et le personnel d'appui dont étaient déjà dotés les bureaux des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général des missions concernées. De plus, une seule mission lui a communiqué l'organigramme du bureau du (de la) coordonnateur(trice) résident(e). **Le Comité consultatif n'est donc pas convaincu de la nécessité pour 2020 de conserver à leur niveau actuel les capacités d'appui des bureaux des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général [ou du bureau du (de la) coordonnateur(trice) spécial(e) adjoint(e)] des cinq missions, en particulier dans le cas de la MANUI. Le Comité consultatif compte que des justifications et éclaircissements supplémentaires seront fournis à l'Assemblée générale au moment où elle examinera le présent rapport.**

34. **Le Comité consultatif réaffirme que le Secrétaire général devrait s'assurer que les arrangements proposés s'agissant des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général assumant une deuxième voire une troisième fonction et des capacités d'appui connexes dans les six missions en question sont conformes aux dispositions de la résolution 72/279 de l'Assemblée. Compte tenu de la redynamisation récente du système des coordonnateurs résidents et en particulier du renforcement du personnel d'appui essentiel, le Comité recommande à nouveau que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de réexaminer et d'ajuster la structure des bureaux des représentants spéciaux adjoints du Secrétaire général et leurs capacités d'appui dans les missions politiques spéciales structurellement intégrées et de faire figurer ses propositions à ce sujet dans les prochains projets de budget. En outre, le Comité réaffirme**

<sup>6</sup> Le Bureau de la coordination des activités de développement fournit, par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale à des fins déterminées, 1 381 600 dollars devant permettre de financer un poste P-5, un poste P-4 et trois postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, ainsi que du personnel dédié à la transition et des activités de coordination de la MANUA.

**qu'il compte qu'une démarche cohérente sera également adoptée s'agissant de ces postes dans les opérations de maintien de la paix concernées pour 2020/21 ainsi que des postes relevant du Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient dans le projet de budget-programme pour 2021 (voir [A/73/498](#), par. 27).**

*Appui administratif aux bureaux des coordonnateurs résidents*

35. Le Secrétaire général a indiqué que le PNUD fournirait des services d'appui administratif et opérationnel (gestion des locaux et des installations, administration générale, finances et achats, affaires juridiques et questions relatives à l'information, à la communication et à la technologie) aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays selon un modèle de facturation par service (*ibid.*, par. 28). Ayant demandé des précisions à l'occasion de son examen des projets de budget des missions politiques spéciales pour 2020, le Comité consultatif a été informé que le Bureau de la coordination des activités de développement avait conclu avec le PNUD, en 2019, un accord de prestation de services visant à permettre au nouveau système des coordonnateurs résidents de bénéficier de services d'appui opérationnel qui seraient fournis sans interruption de façon à faciliter la dissociation des postes du PNUD pendant la première année de fonctionnement du nouveau système (voir par. 26 ci-dessus). Le Bureau de la coordination des activités de développement a entrepris de recenser les services qui pourraient être assurés par le PNUD et d'autres prestataires de services potentiels, comme des départements du Secrétariat, d'autres entités ou le Bureau lui-même, à partir de 2020 et d'examiner les prévisions de dépenses connexes.

**Dépenses opérationnelles pour 2020**

36. On trouvera dans le tableau 7 du rapport du Secrétaire général ([A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#)) des informations sur les ressources demandées au titre des dépenses opérationnelles pour 2020, à l'exception des ressources demandées pour la MINUAAH (voir par. 2 ci-dessus). Le montant des ressources demandées pour 2020 s'établit à 229,1 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 15,6 millions de dollars par rapport au montant approuvé pour 2019. Dans la présente section, le Comité consultatif examine des questions qui concernent les missions en général ; ses observations et recommandations relatives aux prévisions de dépenses opérationnelles de chaque mission pour 2020 sont consignées dans ses rapports correspondants<sup>2</sup>.

*Dotations en véhicules et en matériel informatique*

37. On trouvera dans les tableaux 2 et 3 du rapport principal du Secrétaire général ([A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#)) des renseignements sur les dotations en véhicules et en matériel informatique proposées pour 2020 pour le personnel des missions politiques spéciales déployées sur le terrain. Le Comité consultatif note que la dotation globale en véhicules proposée pour 2020 est de 5,1 % supérieure au coefficient standard (16,4 % en 2019), et que la dotation globale en matériel informatique proposée pour 2020 est de 5,6 % supérieure au coefficient standard (4,9 % en 2019) (voir [A/73/352](#) et [A/73/352/Corr.1](#), tableaux 3 et 4). Il note également que, pour la dotation en véhicules, le fait que le coefficient proposé pour 2020 soit inférieur à celui de 2019 s'explique par les diminutions proposées au titre des groupes thématiques I et III, de la MANUA et de la MANUI, qui sont partiellement compensées par une augmentation au titre du groupe thématique II (concernant l'UNITAD), et constate que, pour la dotation en matériel informatique, le fait que le coefficient proposé pour 2020 soit supérieur à celui de 2019 s'explique également par les dotations proposées pour l'UNITAD.

38. Le Comité consultatif note que, depuis quelques années, les coefficients de dotation tendent à dépasser de plus en plus les coefficients fixés dans le Manuel des coûts et coefficients standard et considère qu'il faudrait examiner et inverser cette tendance (voir A/73/498, par. 36, et A/72/7/Add.10, par. 42). Il constate que la dotation en véhicules proposée pour 2020 est inférieure à celle de 2019. Cependant, il constate également que, comme dans de précédents projets de budget, aucune justification particulière n'est fournie pour les missions dont la dotation en véhicules proposée est supérieure au coefficient standard, si ce n'est que le Secrétariat a noté qu'il fallait également tenir compte du fait que certaines missions devaient davantage s'adapter aux conditions dans lesquelles elles opéraient, ce qui avait déjà été indiqué dans le précédent rapport du Secrétaire général (voir A/73/498, par. 36). Les raisons avancées pour justifier que la dotation en matériel informatique proposée soit supérieure au coefficient standard restent identiques : les missions ont besoin d'ordinateurs pour les installations de formation, les cybercafés, le système de suivi des véhicules, la programmation des radios et d'autres activités sur le terrain (voir A/74/6 (Sect. 3)/Add.1, par. 65 ; voir aussi A/73/352 et A/73/352/Corr.1, par. 60).

39. Le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur chacune des missions pour lesquelles la dotation en véhicules était supérieure au coefficient standard et compte que ces renseignements seront communiqués à l'Assemblée générale lorsque celle-ci examinera le présent rapport. **Le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale prie le Secrétaire général de faire en sorte que les dotations en véhicules et en matériel informatique soient revues régulièrement et qu'elles correspondent aux coefficients standards, et que les cas où elles sont supérieures soient dûment justifiés dans les futurs projets de budget.**

40. Pour ce qui est de l'acquisition de véhicules par les missions, il est indiqué que le Secrétariat veille à ce que celles-ci utilisent les véhicules économiques prévus dans les nouveaux contrats-cadres qu'il a conclus en concertation avec le système des Nations Unies (voir A/74/6 (Sect. 3)/Add.1, par. 61). Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé qu'un montant de 782 800 dollars avait été demandé pour 2020 en vue de l'acquisition de véhicules pour cinq missions (voir tableau 3). Il a également été informé qu'un montant total de 4 025 000 dollars avait été demandé pour 2020 pour 14 missions en vue de l'acquisition de matériel informatique (voir annexe III).

Tableau 3

**Ressources demandées pour l'acquisition de véhicules en 2020**

(En dollars des États-Unis)

	<i>Description</i>	<i>Coût</i>
<b>Groupe I</b>		
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	9 véhicules légers, en remplacement de véhicules blindés	229 600
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	Acquisition de 3 véhicules blindés pour le personnel dont il est proposé de doter les bureaux de Sanaa et Aden	418 500
<b>Total partiel (groupe I)</b>		<b>648 100</b>
<b>Groupe III</b>		
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Remplacement de 1 minibus	19 900

	<i>Description</i>	<i>Coût</i>
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Remplacement de 2 véhicules (4 x 4 tous usages, poids lourds)	47 600
<b>Total partiel (groupe III)</b>		<b>67 500</b>
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	2 véhicules (véhicules électriques de proximité) et remplacement de 1 chariot élévateur	67 200
<b>Total</b>		<b>782 800</b>

#### *Partage des coûts et externalisation de services*

41. Le Comité consultatif relève dans les prévisions budgétaires que la baisse des ressources demandées pour la MANUA et la MANUI pour 2020 s'explique en partie par les accords de partage des coûts signés par ces deux missions avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#), par. 83). Il s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur l'externalisation de services par les missions politiques spéciales (voir annexe IV). Il a également reçu des informations sur les accords de partage des coûts signés par ces missions (voir annexe V). **Le Comité consultatif se félicite de la coopération établie entre les missions politiques spéciales et les entités des Nations Unies pour éviter les chevauchements et maximiser l'efficacité de l'organisation. Il compte que les accords de partage des coûts en vigueur seront améliorés afin que les ressources soient utilisées au mieux et que la transparence soit garantie (voir aussi [A/74/7/Add.2](#), par. 22).**

#### *Voyages et application des directives relatives aux délais de réservation des billets d'avion*

42. On trouvera aux annexes V et VI du rapport principal du Secrétaire général des renseignements sur les ressources demandées pour 2020 au titre des voyages officiels et sur les taux annuels de respect des délais de réservation des billets d'avion, comme demandé par le Comité consultatif. Le Comité a déjà constaté que les taux de respect des directives imposant l'achat des billets 16 jours au moins avant le départ restaient faibles (voir [A/73/498](#), par. 32 à 34 ; [A/72/7/Add.10](#), par. 37 ; [A/71/595](#), par. 32 ; [A/70/7/Add.10](#), par. 37). Dans son premier rapport sur le projet de budget-programme pour 2020, il a formulé des observations et des recommandations sur les voyages et sur l'application des directives relatives aux délais d'achat des billets d'avion (voir [A/74/7](#), chap. I, par. 98 à 100). Il a également formulé des observations et des recommandations au sujet des voyages dans chaque mission dans ses rapports correspondants<sup>2</sup>.

### **III. Observations et recommandations générales**

#### **Services d'appui fournis par le Siège aux missions politiques spéciales**

43. On trouvera à l'annexe VII du rapport principal du Secrétaire général des informations sur les postes d'appui temporaires fournis par le Siège qui sont financés au moyen de ressources inscrites au budget des missions politiques spéciales (ressources approuvées pour 2019 et proposées pour 2020) ainsi qu'un récapitulatif des changements qu'il est proposé d'apporter à ces postes en 2020. Au total, 41 postes temporaires de ce type sont proposés pour 2020, contre 40 approuvés pour 2019. Les modifications proposées pour 2020 sont les suivantes : a) pour la MANUSOM,

création d'un poste de spécialiste des affaires électorales (P-4) au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix du Secrétariat afin d'assurer un appui politique, technique, opérationnel et logistique au Gouvernement fédéral somalien en vue de l'organisation en 2020 et 2021 d'élections ouvertes à tous, pacifiques et crédibles suivant le principe « une personne, une voix » ; b) pour l'UNITAD, transfert à New York d'un poste de spécialiste des questions politiques (P-5) cédé par le Bureau du Conseiller spécial, en remplacement du poste de spécialiste des questions politiques (P-4) qu'il est proposé de transférer au Bureau du Chef de cabinet de la mission (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#), par. 74).

**44. Le Comité consultatif rappelle qu'il compte que des informations consolidées sur les postes d'appui existant au Siège continueront d'être fournies dans les futurs projets de budget. Il estime toujours que ces postes devraient faire l'objet d'un examen annuel qui permettrait d'ajuster les capacités en fonction de l'évolution du mandat des missions (voir [A/73/498](#), par. 46).**

45. On trouvera à l'annexe I du rapport principal du Secrétaire général des informations sur les départements chefs de file qui fourniraient un appui aux missions politiques spéciales en 2020 ainsi que sur le mandat de ces missions. On trouvera également aux paragraphes 75 et 76 dudit rapport des informations sur l'appui fonctionnel et administratif fourni aux missions en 2019 et proposé pour 2020. Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix est le département chef de file pour l'appui à 35 des 38 missions politiques spéciales, y compris la MINUAAH.

46. Pendant son examen des prévisions de dépenses des missions politiques spéciales pour 2019, le Comité consultatif avait été informé qu'avec la création de nouveaux départements issus des réformes de l'architecture de paix et de sécurité et de la gestion, les structures du Siège seraient harmonisées de manière à mieux appuyer les missions politiques spéciales, efficacement et de façon plus réactive. Il avait indiqué à cette occasion qu'il comptait que le Secrétaire général fournirait, dans les futurs projets de budget, des informations détaillées sur les améliorations apportées à l'appui fourni par le Siège aux missions politiques spéciales (voir [A/73/498](#), par. 48). Le Secrétaire général indique que la nouvelle structure politique et opérationnelle unique, commune au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, qui a été mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2019, a donné au Secrétariat les moyens de procéder à des analyses plus intégrées destinées à orienter les stratégies régionales. Il indique également qu'un des principaux volets de la réforme de la gestion, qui vient compléter la réforme de l'architecture de paix et de sécurité, est la décentralisation des pouvoirs et le renforcement de l'autonomie des cadres sur le terrain, et que les chefs des missions politiques spéciales ont été habilités à mettre en œuvre le Règlement financier et les règles de gestion financière ainsi que le Statut et le Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre d'une délégation de pouvoir reçue directement du Secrétaire général (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#), par. 22 à 26). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé qu'il était prévu que l'application de la délégation de pouvoirs fasse l'objet d'une auto-évaluation dans toutes les missions politiques spéciales en 2020. **Il compte que les informations issues de cette auto-évaluation seront communiquées dans le cadre du projet de budget-programme pour 2021.**

#### **Recrutement sur le plan national**

47. Le Comité consultatif a noté que le nombre de postes soumis à recrutement international transformés en postes soumis à recrutement national par les missions politiques spéciales avait baissé ces dernières années, alors qu'il était de 12 en 2016

(voir A/73/498, par. 56, et A/72/7/Add.10, par. 59). Pour 2020, le Secrétaire général a proposé de transformer en postes soumis à recrutement national sept postes soumis à recrutement international, alors qu'il avait proposé d'en transformer cinq en 2019. Le Comité consultatif s'est fait fournir des renseignements supplémentaires sur le nombre de postes qui ont été transformés depuis 2016 (voir tableau 4).

Tableau 4

**Nombre de postes soumis à recrutement international transformés en postes soumis à recrutement national entre 2016 et 2020**

<i>Année</i>	<i>Mission</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Détails</i>
2020 <sup>a</sup>	MANUI	7	Transformation de 1 poste P-3 en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (analyste de l'information) et de 6 postes d'agent(e) du Service mobile en postes d'agent(e) local(e) (5 assistants à la sécurité et 1 assistant(e) à l'approvisionnement)
2019	MANUL	1	Transformation de 1 poste d'agent(e) du Service mobile en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national [spécialiste des questions politiques (adjoint(e) de 2 <sup>e</sup> classe)]
	Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	1	Transformation de 1 poste d'agent(e) du Service mobile (assistant(e) aux opérations aériennes) en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (spécialiste des opérations aériennes)
	MANUI	3	Transformation de 3 postes d'agent(e) du Service mobile en postes d'agent(e) local(e) [assistant(e) administratif, assistant(e) aux télécommunications et assistant(e) informaticien(ne)]
2018	MANUL	1	Transformation de 1 poste d'agent(e) du Service mobile en poste d'agent(e) local(e) (assistant(e) au courrier)
	MANUA	–	Badakhchan (Faizabad) : suppression de 5 des 6 postes soumis à recrutement international, transfert du poste restant au Bureau de l'assistance électorale et création de 1 poste de spécialiste des questions politiques (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), dont le titulaire assumerait également les fonctions de chef du bureau
	MANUI	1	Transformation de 1 poste d'agent(e) du Service mobile (agent(e) de sécurité) en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (attaché(e) de recherche-analyste)
2017	MANUI	1	Transformation de 1 poste d'agent(e) du Service mobile en poste d'agent(e) local(e) (assistant(e) chargé(e) des voyages)
2016	BINUGBIS	1	Transformation de 1 poste P-3 (policier(ère) chargé(e) des questions de violence sexiste) en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité)
	MANUL	7	Transformation de 1 poste P-3 en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (spécialiste des ressources humaines) et de 6 postes d'agent(e) du Service mobile en postes

<i>Année</i>	<i>Mission</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Détails</i>
			d'agent(e) local(e) (2 assistants chargés des ressources humaines, 1 spécialiste des voyages, 1 fonctionnaire des finances, 1 assistant(e) (finances), 1 fonctionnaire chargé(e) des achats)
	MANUI	4	Transformation de 2 postes d'agent(e) du Service mobile (agent(e) de sécurité) en 1 poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (agent(e) de sécurité) et 1 poste d'agent(e) local(e) (assistant(e) à la sécurité), de 1 poste P-3 en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (fonctionnaire chargé(e) des achats) et de 1 poste d'agent(e) du Service mobile en poste d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national (spécialiste des opérations aériennes)

<sup>a</sup> Proposition.

48. Le Secrétaire général indique que des directives relatives à la gestion prévisionnelle des besoins en personnel, axées sur le recrutement au niveau national, ont été établies et qu'elles s'appliquent aux missions depuis février 2018 (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#), par. 55 à 57). Ayant demandé des précisions, le Comité a été informé que, pour ce qui est du tableau d'effectifs approuvé pour l'UNITAD, il serait essentiel pour la mission de bien intégrer les administrateurs et administratrices recrutés sur le plan national dans ses rangs afin de s'acquitter de son mandat ; il a également été informé qu'un tiers des postes d'administrateur(trice) de l'Équipe étaient soumis à recrutement national, ce qui constituait un bon équilibre. Au nombre des initiatives de renforcement des capacités sur le plan national, outre la proposition de la MANUI consistant à transformer sept postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national en 2020, le Comité a noté aussi la décision prise par la MANUA de confier l'intégralité des fonctions d'un bureau régional à du personnel recruté sur le plan national et donc de proposer la suppression de trois postes soumis à recrutement international dans ledit bureau. De la même manière, en 2018, la MANUA a créé dans un bureau un poste de spécialiste des questions politiques (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) dont le titulaire assumerait également les fonctions de chef de bureau, a supprimé cinq postes soumis à recrutement international dans ledit bureau et en a transféré un ailleurs. Le Comité a appris que, comme les années précédentes, il pouvait s'avérer difficile de trouver des candidats qualifiés dans le pays hôte ou dans certaines régions des pays considérés, en particulier durant les phases de conflit ou d'après conflit (voir [A/73/498](#), par. 56).

49. **Tout en reconnaissant que les conditions sur le terrain peuvent limiter les possibilités de transformer certains postes soumis à recrutement international en postes soumis à recrutement national, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour que les résolutions [61/276](#) et [66/264](#) soient bien appliquées (voir [A/73/498](#), par. 57 ; [A/72/7/Add.10](#), par. 59 ; [A/71/595](#), par. 43).**

#### **Services d'appui fournis par le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) et le Bureau d'appui commun de Koweït**

50. Le Comité consultatif a examiné au fil des ans la question des services d'appui fournis aux missions politiques spéciales par le Centre de services régional d'Entebbe et le Bureau d'appui commun de Koweït (voir [A/73/498](#), par. 49 à 55). On trouvera d'autres renseignements à ce sujet dans le rapport principal du Secrétaire général sur

les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.1](#), par. 48 à 54).

51. Concernant la question du Bureau d'appui commun de Koweït, le Comité consultatif a été informé, comme suite à ses questions, que le Bureau n'était pas doté d'un budget (contrairement au Centre de services régional d'Entebbe) : le personnel mis à sa disposition provenait de la MANUA (39 postes) et de la MANUI (33 postes). Ce modèle de fonctionnement datait de la création du Bureau, en 2012. Suivant le même principe, les dépenses opérationnelles du Bureau étaient réparties entre les deux plus grandes missions politiques spéciales. Le Comité rappelle que, dans sa résolution [73/279 A](#), l'Assemblée générale a décidé de ne pas créer ni de supprimer de postes ou d'emplois de temporaire au Bureau d'appui commun de Koweït, ce qu'avait proposé le Secrétaire général dans ses prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales pour 2019 [voir [A/73/498](#), par. 52 a)]. **Le Comité consultatif réaffirme que le Bureau d'appui commun de Koweït n'est pas un centre de services partagés approuvé par l'Assemblée générale. Il rappelle que, conformément à la résolution [70/248 A](#) de l'Assemblée générale, tout changement apporté au dispositif actuel et futur de prestation de services doit recevoir l'approbation de l'Assemblée (voir [A/73/498](#), par. 54 et 55 ; [A/72/7/Add.10](#), par. 56 et 58 ; [A/71/595](#), par. 55).**

#### Questions diverses

##### *Hypothèses budgétaires*

52. Le Comité consultatif note que les hypothèses budgétaires présentées pour deux missions opérant dans le même pays semblent contradictoires (voir [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.2](#), par. 100 et [A/74/6 \(Sect. 3\)/Add.4](#), par. 167). **Le Comité consultatif compte que les missions concernées affineront la formulation de ces hypothèses pour refléter avec davantage de cohérence leur environnement opérationnel commun.**

## IV. Conclusion

53. Comme indiqué au paragraphe 8 ci-dessus, le montant total demandé pour l'ensemble de ces missions est égal au montant des ressources nécessaires pour chacune d'entre elles (tel qu'il est établi dans les additifs 2 à 6 au chapitre 3 du projet de budget-programme pour 2020), qui est compris dans le montant global demandé pour 2020 par le Secrétaire général. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que l'Assemblée générale se prononçait sur l'ensemble du budget-programme. Par conséquent, les projets de budget des missions politiques spéciales ne comportent plus de section relative aux mesures que l'Assemblée générale est invitée à prendre (voir aussi [A/73/352](#), par. 85). **Le Comité consultatif note donc que ses recommandations relatives aux projets de budget pour 2020 pour les missions relevant des groupes thématiques I à III, la MANUA et la MANUI, qui font l'objet de rapports distincts<sup>2</sup>, se traduiront par des ajustements du montant global demandé par le Secrétaire général dans le projet de budget-programme pour 2020 [voir [A/74/6 \(Introduction\)](#)].**

## Annexe I

## Récapitulatif par mission des modifications du tableau d'effectifs proposées pour 2020

Mission	Effectif approuvé pour 2019	Effectif proposé pour 2020	Nouveaux postes temporaires	Suppression	Transformation	Reclassement ou déclassement	Réaffectation	Transfert
<b>Groupe I</b>								
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	21 (1 SGA, 1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 1 P-3, 4 SM, 1 G et 5 AL)	21 (1 SGA, 1 D-1, 3 P-5, 5 P-4, 1 P-3, 4 SM, 1 G et 5 AL)	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) pour la prévention du génocide	10 (1 SGA, 1 SSG, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3 et 2 G)	10 (1 SGA, 1 SSG, 1 P-5, 3 P-4, 2 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental	2 (1 SGA et 1 P-3)	2 (1 SGA et 1 P-3)	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	3 (1 SGA, 1 P-4 et 1 G)	3 (1 SGA, 1 P-4 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	7 (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 1 G)	7 (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 1 G)	–	–	–	–	–	1 P-3
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	91 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 3 D-1, 8 P-5, 16 P-4, 12 P-3, 1 P-2, 10 SM, 7 G et 31 AL)	91 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 3 D-1, 8 P-5, 14 P-4, 14 P-3, 10 SM, 8 G et 31 AL)	–	–	–	3 [2 de P-4 à P-3 et 1 de P-2 à G(AC)]	1 AL	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud/la Corne de l'Afrique	9 (1 SGA, 1 D-1, 2 P-4, 1 P-3, 2 AN et 2 AL)	9 (1 SGA, 1 D-1, 2 P-4, 1 P-3, 2 AN et 2 AL)	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	27 (1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 1 SM, 1 G, 1 AN et 7 AL)	27 (1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 4 P-5, 6 P-4, 4 P-3, 1 SM, 1 G, 1 AN et 7 AL)	–	–	–	–	–	1 P-3

<i>Mission</i>	<i>Effectif approuvé pour 2019</i>	<i>Effectif proposé pour 2020</i>	<i>Nouveaux postes temporaires</i>	<i>Suppression</i>	<i>Transformation</i>	<i>Reclassement ou déclassement</i>	<i>Réaffectation</i>	<i>Transfert</i>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	95 (1 SGA, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 15 P-4, 11 P-3, 25 SM, 1 G, 8 AN et 26 AL)	101 (1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 6 P-5, 15 P-4, 12 P-3, 26 SM, 1 G, 8 AN et 29 AL)	6 (1 P-5, 1 P-3, 1 SM et 3 AL)	–	–	1 (de P-5 à D-1)	1 P-5	7 (2 P-4, 3 SM, 1 AN et 1 AL)
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi	30 (1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 5 P-4, 2 P-3, 7 SM, 1 G, 2 AN et 5 AL)	30 (1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 4 P-5, 5 P-4, 2 P-3, 7 SM, 1 G, 2 AN et 5 AL)	–	–	–	–	–	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	5 (1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 1 AL)	5 (1 SGA, 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4 et 1 AL)	–	–	–	–	–	–
<b>Groupe II</b>								
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	1 P-3	2 P-3	1 P-3	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan	1 P-3	1 P-3	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République populaire démocratique de Corée	6 (1 P-4, 2 P-3 et 3 G)	6 (1 P-4, 2 P-3 et 3 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Libye	2 (1 P-3 et 1 G)	2 (1 P-3 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la République centrafricaine	2 (1 P-3 et 1 G)	2 (1 P-3 et 1 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Yémen	8 (1 P-3, 5 SM et 2 AL)	8 (1 P-3, 5 SM et 2 AL)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Soudan du Sud	3 (1 P-3 et 2 G)	3 (1 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions créée par les résolutions <a href="#">1526 (2004)</a> et <a href="#">2253 (2015)</a> concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	19 (1 P-5, 4 P-4, 6 P-3 et 8 G)	19 (1 P-5, 4 P-4, 6 P-3 et 8 G)	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Médiateur(trice) créé par la résolution <a href="#">1904 (2009)</a> du Conseil de sécurité	2 (1 P-4 et 1 G)	2 (1 P-4 et 1 G)	–	–	–	–	–	–

Mission	Effectif approuvé pour 2019	Effectif proposé pour 2020	Nouveaux postes temporaires	Suppression	Transformation	Reclassement ou déclassement	Réaffectation	Transfert
Application de la résolution <a href="#">2231 (2015)</a> du Conseil de sécurité	9 (1 P-5, 3 P-4, 3 P-3 et 2 G)	9 (1 P-5, 3 P-4, 3 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur le Mali	1 P-3	1 P-3	–	–	–	–	–	–
Groupe d'experts sur la Somalie	6 (1 P-3, 1 G et 4 AL)	6 (1 P-3, 1 G et 4 AL)	–	–	–	–	–	–
Appui au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution <a href="#">1540 (2004)</a> relative à la non-prolifération de toutes les armes de destruction massive	5 (1 P-5, 2 P-3 et 2 G)	5 (1 P-5, 2 P-3 et 2 G)	–	–	–	–	–	–
Direction exécutive du Comité contre le terrorisme	50 (1 SSG, 1 D-2, 2 D-1, 9 P-5, 19 P-4, 7 P-3, 3 P-2 et 8 G)	50 (1 SSG, 1 D-2, 2 D-1, 9 P-5, 19 P-4, 7 P-3, 3 P-2 et 8 G)	–	–	–	–	–	–
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	135 (1 SSG, 2 D-1, 5 P-5, 15 P-4, 13 P-3, 42 SM, 21 AN, 29 AL et 7 VNU)	148 (1 SSG, 2 D-1, 5 P-5, 15 P-4, 17 P-3, 4 P-2, 44 SM, 23 AN, 29 AL et 8 VNU)	16 (5 P-3, 4 P-2, 4 SM, 2 AN et 1 VNU)	3 (1 P-3 et 2 SM)	–	–	–	20 (1 P-5, 5 P-4, 3 P-3, 2 SM, 4 AN, 2 AL et 3 VNU)
<b>Groupe III</b>								
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	63 (1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 7 P-5, 13 P-4, 7 P-3, 7 SM, 6 AN et 19 AL)	62 (1 SGA, 1 SSG, 2 D-1, 7 P-5, 13 P-4, 7 P-3, 7 SM, 6 AN et 18 AL)	–	1 AL (non reconduit)	–	–	–	–
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	136 (1 SGA, 1 D-2, 2 D-1, 6 P-5, 12 P-4, 9 P-3, 27 SM, 25 AN, 42 AL et 11 VNU)	121 (1 SSG, 1 D-2, 1 D-1, 6 P-5, 12 P-4, 8 P-3, 27 SM, 22 AN, 39 AL et 4 VNU)	–	15 (1 P-5, 1 P-3 au 1 <sup>er</sup> juillet 2019, 3 AN, 3 AL et 7 VNU)	–	2 (1 de SGA à SSG et 1 de D-1 à P-5)	–	–
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	325 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 31 P-5, 48 P-4, 35 P-3, 1 P-2, 57 SM, 84 AN, 45 AL et 13 VNU)	362 [1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 30 P-5, 50 P-4, 36 P-3, 57 SM, 84 AN, 45 AL, 38 VNU et 11 PT (3 P-3 et 8 AN)]	37 [1 P-4, 25 VNU et 11 PT (3 P-3 et 8 AN)]	–	–	2 (1 de P-5 à P-4 et 1 de P-2 à P-3)	–	–
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	30 (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 SM, 4 AN et 18 AL)	30 (1 SSG, 1 P-5, 2 P-4, 2 P-3, 2 SM, 4 AN et 18 AL)	–	–	–	–	–	–

<i>Mission</i>	<i>Effectif approuvé pour 2019</i>	<i>Effectif proposé pour 2020</i>	<i>Nouveaux postes temporaires</i>	<i>Suppression</i>	<i>Transformation</i>	<i>Reclassement ou déclassement</i>	<i>Réaffectation</i>	<i>Transfert</i>
Équipe des Nations Unies chargée d'appuyer la Commission mixte Cameroun-Nigéria	11 (2 P-5, 6 P-4, 1 SM et 2 AL)	11 (2 P-5, 6 P-4, 1 SM et 2 AL)	–	–	–	–	–	–
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	82 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 7 SM, 4 AN et 58 AL)	82 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-1, 2 P-5, 6 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 7 SM, 4 AN et 58 AL)	–	–	–	–	–	–
Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale	41 (1 SGA, 2 D-1, 4 P-5, 11 P-4, 4 P-3, 7 SM, 3 AN et 9 AL)	41 (1 SGA, 2 D-1, 4 P-5, 11 P-4, 4 P-3, 7 SM, 3 AN et 9 AL)	–	–	–	–	–	–
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	318 (1 SGA, 2 SSG, 7 D-1, 13 P-5, 35 P-4, 29 P-3, 2 P-2, 120 SM, 1 G(AC), 14 AN, 88 AL et 6 VNU)	313 (1 SGA, 2 SSG, 7 D-1, 13 P-5, 35 P-4, 29 P-3, 2 P-2, 120 SM, 1 G(AC), 13 AN, 84 AL et 6 VNU)	–	1 AL et absence de 4 postes (AL)	–	1, de AN à AL (ce poste sera également transféré)	3 (1 SM et 2 AL ; ces postes seront également transférés)	1 SM (transfert fonctionnel) et 1 AL (transfert géographique)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	428 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 21 P-5, 39 P-4, 46 P-3, 1 P-2, 41 SM, 1 G(AC), 77 AN, 80 AL et 113 VNU)	446 (1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 22 P-5, 38 P-4, 46 P-3, 1 P-2, 41 SM, 1 G(AC), 77 AN, 80 AL et 131 VNU)	18 VNU	–	–	1 (de P-4 à P-5)	–	–
<b>MANUA et MANUI</b>								
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	1 211 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 57 P-4, 61 P-3, 7 P-2, 145 SM, 1 G(AC), 124 AN, 709 AL et 68 VNU)	1 204 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 7 D-1, 28 P-5, 55 P-4, 58 P-3, 6 P-2, 142 SM, 1 G(AC), 125 AN, 710 AL et 68 VNU)	4 (1 P-5, 2 AN et 1 AL)	11 (1 P-5, 2 P-4, 3 P-3, 1 P-2, 3 SM et 1 AN)	–	–	1 AL	11 (1 P-3, 3 SM, 4 AL et 3 VNU)
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	810 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 18 P-5, 51 P-4, 55 P-3, 5 P-2, 174 SM, 108 AN, 387 AL et 2 VNU)	808 (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 19 P-5, 51 P-4, 54 P-3, 4 P-2, 167 SM, 109 AN, 392 AL et 2 VNU)	2 (1 P-5 et 1 SM)	4 (1 P-2, 2 SM et 1 AL)	7 (1 P-3 en AN, 6 SM en AL)	–	2 (1 P-4 et 1 AL)	183 (1 P-5, 6 P-4, 7 P-3, 32 SM, 6 AN et 131 AL)

*Abréviations* : AL = agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; G = agent(e) des services généraux ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; PT = emplois de temporaire (autres que pour les réunions) ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = agent(e) du Service mobile ; SSG = sous-secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

## Annexe II

## Taux de vacance : postes et emplois de temporaire nouveaux ou réaffectés

(En pourcentage)

Mission	Catégorie	Nouveaux postes/emplois de temporaire			Postes/emplois de temporaire réaffectés			
		Taux approuvé pour 2018-2019 (BO) <sup>a</sup>	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Catégorie	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux approuvé pour 2018/19 (opérations de maintien de la paix)
<b>Budget ordinaire</b>	Postes (21 en 2020)	50,0	50,0	–	Postes (5 en 2020)	50,0	–	–
	Postes temporaires (4 postes en 2020)	50,0	50,0	–				
<b>Missions politiques spéciales</b>								
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	Personnel recruté sur le plan international (1 poste en 2019)	50,0	–	–	Personnel recruté sur le plan international (1 poste en 2020)	31,0	–	–
					Personnel recruté sur le plan national (1 poste d'agent(e) local(e) en 2020)	6,0	–	–
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	Personnel recruté sur le plan international (1 poste en 2019 et 3 postes en 2020)	50,0	50,0	–	Personnel recruté sur le plan international (1 poste en 2020)	15,0	–	–
	Personnel recruté sur le plan national (3 postes d'agent(e) local(e) en 2020)	–	35,0	–				
Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo	Personnel recruté sur le plan international (1 poste en 2020)	–	50,0	–				
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Personnel recruté sur le plan international (78 postes en 2019 et 13 postes en 2020)	60,0	50,0	–				
	Personnel recruté sur le plan national	40,0	76,0	–				

Mission	Catégorie	Nouveaux postes/emplois de temporaire			Postes/emplois de temporaire réaffectés		
		Taux approuvé pour 2018-2019 (BO) <sup>a</sup>	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux approuvé pour 2018/19 (opérations de maintien de la paix)
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	(21 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en 2019 et 2 postes en 2020)						
	Personnel recruté sur le plan national	40,0	–	–			
	(29 postes d'agent(e) local(e) en 2019)						
	VNU	60,0	20,0	–			
	(7 postes en 2019 et 1 poste en 2020)						
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Personnel recruté sur le plan international	50,0	–	–			
	(6 postes en 2019)						
	Personnel recruté sur le plan national	35,0	–	–			
	(5 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en 2019)						
	VNU	35,0	–	–			
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	(3 postes en 2019)						
	Personnel recruté sur le plan international	50,0	50,0	–			
	(14 postes en 2019 et 1 poste en 2020)						
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Personnel recruté sur le plan national	35,0	–	–			
	(7 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en 2019)						

Mission	Catégorie	Nouveaux postes/emplois de temporaire			Postes/emplois de temporaire réaffectés			
		Taux approuvé pour 2018-2019 (BO) <sup>a</sup>	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Catégorie	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux approuvé pour 2018/19 (opérations de maintien de la paix)
	Personnel recruté sur le plan national (1 poste d'agent(e) local(e) en 2019)	35,0	–	–				
	VNU (9 postes en 2019 et 25 postes en 2020)	50,0	50,0	–				
	Personnel recruté sur le plan international (3 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) en 2020)	–	25,0	–				
	Personnel recruté sur le plan national (8 emplois de temporaire (autres que pour les réunions) d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en 2020)	–	25,0	–				
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'agent(e) local(e) en 2019)	35,0	–	–				
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Personnel recruté sur le plan international (13 postes en 2019)	50,0	–	–	Personnel recruté sur le plan international (1 poste en 2020)	13,3	–	–
	Personnel recruté sur le plan national (4 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en 2019)	35,0	–	–				

Mission	Catégorie	Nouveaux postes/emplois de temporaire			Postes/emplois de temporaire réaffectés			
		Taux approuvé pour 2018-2019 (BO) <sup>a</sup>	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Catégorie	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux approuvé pour 2018/19 (opérations de maintien de la paix)
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Personnel recruté sur le plan national (22 postes d'agent(e) local(e) en 2019)	35,0	–	–	Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'agent(e) local(e) en 2020)	35,0	–	–
	VNU (1 poste en 2019)	50,0	–	–				
	Personnel recruté sur le plan international (9 postes en 2019)	50,0	–	–				
	Personnel recruté sur le plan national (5 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en 2019)	35,0	–	–				
	Personnel recruté sur le plan national (3 postes d'agent(e) local(e) en 2019)	35,0	–	–				
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	VNU (29 postes en 2019 et 18 postes en 2020)	8,0	50,0	–				
	Personnel recruté sur le plan international (1 poste en 2019 et 1 poste en 2020)	50,0	50,0	–				
	Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en 2020)	–	50,0	–				
	Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'agent(e) local(e) en 2019 et 1 poste en 2020)	35,0	35,0	–	Personnel recruté sur le plan national (1 poste d'agent(e) local(e) en 2020)	3,0	–	–

Mission	Catégorie	Nouveaux postes/emplois de temporaire			Postes/emplois de temporaire réaffectés			
		Taux approuvé pour 2018-2019 (BO) <sup>a</sup>	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Catégorie	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux approuvé pour 2018/19 (opérations de maintien de la paix)
	VNU (1 poste en 2019)	7,0	–	–				
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	Personnel recruté sur le plan international (3 postes en 2019 et 2 postes en 2020)	50,0	50,0	–	Personnel recruté sur le plan international (1 poste en 2020)	8,0	–	–
	Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national en 2019)	35,0	–	–	Personnel recruté sur le plan national (1 poste d'agent(e) local(e) en 2020)	6,0	–	–
	Personnel recruté sur le plan national (4 postes d'agent(e) local(e) en 2019)	35,0	–	–				
<b>Opérations de maintien de la paix</b>								
Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental	Personnel recruté sur le plan international (3 postes)			7,0	Personnel recruté sur le plan international (2 postes)		7,0	10,0
					Personnel recruté sur le plan national (5 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)		2,0	6,0
					VNU (1 poste)		20,0	20,0
Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine	Personnel recruté sur le plan international (14 postes)			50,0				
	Personnel recruté sur le plan national (5 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)			50,0	Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)		15,4	15,0

Mission	Nouveaux postes/emplois de temporaire			Postes/emplois de temporaire réaffectés				
	Catégorie	Taux approuvé pour 2018-2019 (BO) <sup>a</sup>	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Catégorie	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux approuvé pour 2018/19 (opérations de maintien de la paix)
Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali	VNU (17 postes)			50,0	VNU (3 postes)		2,0	2,0
	Personnel recruté sur le plan international (9 postes)			50,0				
	Personnel recruté sur le plan national (3 postes d'administrateur(trice) des services généraux recruté(e) sur le plan national)			50,0				
	Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)			50,0				
Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo	VNU (8 postes)			50,0				
	Personnel recruté sur le plan international (3 postes)			50,0	Personnel recruté sur le plan national (1 emploi de temporaire d'administrateur(trice) des services généraux recruté(e) sur le plan national)		18,0	18,0
Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement	VNU (7 postes)			50,0				
	Personnel recruté sur le plan international (1 poste)			50,0	Personnel recruté sur le plan international (2 postes)		8,0	9,0
					Personnel recruté sur le plan national (3 emplois de temporaire d'agent(e) des services		5,0	6,8

Mission	Nouveaux postes/emplois de temporaire			Postes/emplois de temporaire réaffectés				
	Catégorie	Taux approuvé pour 2018-2019 (BO) <sup>a</sup>	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Catégorie	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux approuvé pour 2018/19 (opérations de maintien de la paix)
				généraux recruté(e) sur le plan national)				
Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre	Personnel recruté sur le plan international (1 poste)			50,0	Personnel recruté sur le plan international (1 poste)		7,0	10,0
	Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)			50,0				
Force intérimaire des Nations Unies au Liban	Personnel recruté sur le plan international (1 poste)			50,0				
Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei	Personnel recruté sur le plan international (5 postes)			50,0	Personnel recruté sur le plan international (3 postes)		15,0	15,0
	VNU (1 poste)			50,0				
Mission d'assistance des Nations Unies en République du Soudan du Sud	Personnel recruté sur le plan international (2 postes)			50,0	Personnel recruté sur le plan international (14 postes)		7,0	9,0
					Personnel recruté sur le plan national (2 postes d'administrateur(trice) des services généraux recruté(e) sur le plan national)		5,0	8,0
					Personnel recruté sur le plan national (33 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)		5,0	5,0
	VNU (4 postes)			50,0	VNU (15 postes)		11,0	10,7

Mission	Nouveaux postes/emplois de temporaire			Postes/emplois de temporaire réaffectés				
	Catégorie	Taux approuvé pour 2018-2019 (BO) <sup>a</sup>	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Catégorie	Taux proposé pour 2020 (BO)	Taux approuvé pour 2019/20 (opérations de maintien de la paix)	Taux approuvé pour 2018/19 (opérations de maintien de la paix)
Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie	Personnel recruté sur le plan international (19 postes)			50,0	Personnel recruté sur le plan international (5 postes)		8,0	11,6
	Personnel recruté sur le plan national (3 postes d'administrateur(trice) des services généraux recruté(e) sur le plan national)			50,0				
					Personnel recruté sur le plan national (1 poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)		8,0	13,9
Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie)	Personnel recruté sur le plan international [1 emploi de temporaire (autre que pour les réunions)]			50,0				
Centre de services régional d'Entebbe					Personnel recruté sur le plan international (1 poste)		13,0	14,9
					Personnel recruté sur le plan national (4 postes d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)		10,0	15,0
Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	Personnel recruté sur le plan international (2 postes)			50,0	Personnel recruté sur le plan international (2 postes)		50,0	50,0
	Personnel recruté sur le plan national (1 poste d'agent(e) des services généraux recruté(e) sur le plan national)			35,0				

Abréviations : BO = budget ordinaire ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

<sup>a</sup> Un taux de vacance de 50 % appliqué aux nouveaux postes a servi au calcul des montants du budget ordinaire de l'exercice biennal 2018-2019 (24 mois).

## Annexe III

## Crédits demandés pour l'acquisition de matériel informatique en 2020

(En dollars des États-Unis)

	<i>Description du matériel</i>	<i>Coût</i>
<b>Groupe I</b>		
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	Remplacement d'ordinateurs, portables ou non, et d'imprimantes	14 900
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	Matériel de maintenance réseau, équipement et composants (réseau fixe)	56 000
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Ordinateurs portables	14 300
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi	Équipement de sécurité réseau, matériel téléphonique, équipement de réseau fixe et imprimantes	90 000
<b>Total partiel (groupe I)</b>		<b>175 200</b>
<b>Groupe II</b>		
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Instruments de mesure et de test (électronique et communications), équipement de maintenance réseau, serveurs, équipement et composants (réseau fixe), accessoires pour appareils photo, appareils et accessoires de communication, ordinateurs, portables ou non, et tablettes	736 200
<b>Total partiel (groupe II)</b>		<b>736 200</b>
<b>Groupe III</b>		
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	Matériel téléphonique, serveurs, dispositifs de stockage et écrans d'ordinateur	26 000
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	Équipement de sécurité réseau ; équipement de maintenance réseau ; matériel de téléconférence et de visioconférence, y compris les télécommandes ; équipement et composants (réseau fixe) ; remplacement d'écrans, d'imprimantes et d'ordinateurs portables ou non	161 500
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Matériel de téléconférence et de visioconférence, y compris les télécommandes ; équipement et composants (réseau fixe) ; remplacement d'ordinateurs portables, de tablettes et d'appareils de communication personnels	489 300
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Matériel de présentation (matériel informatique et audio), y compris les télécommandes	32 500
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	Équipement de sécurité réseau ; matériel de téléconférence et de visioconférence, y compris les télécommandes ; équipement et composants (réseau fixe) ; dispositifs de stockage ; appareils et accessoires de communication ; appareils de communication personnels	42 600

	<i>Description du matériel</i>	<i>Coût</i>
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Appareils et équipements pour l'installation des connexions réseau et datacom ; équipement de sécurité réseau ; matériel et accessoires informatiques ; imprimantes ; ordinateurs portables ; accessoires pour matériel audiovisuel ; accessoires pour appareils photo ; appareils photo	1 082 200
Mission de vérification des Nations Unies en Colombie	Systèmes d'alimentation sans interruption	57 000
<b>Total partiel (groupe III)</b>		<b>1 891 100</b>
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	Appareils et équipements pour l'installation des connexions réseau et datacom ; équipement de sécurité réseau ; matériel de téléconférence et de visioconférence, y compris les télécommandes ; équipement et composants (réseau fixe) ; matériel téléphonique	1 110 200
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	Matériel de présentation (matériel informatique et matériel audio) : ordinateurs, portables ou non, et tablettes	112 300
<b>Total partiel (MANUA et MANUI)</b>		<b>1 222 500</b>
<b>Total</b>		<b>4 025 000</b>

## Annexe IV

## Services extérieurs auxquels les missions politiques spéciales ont eu recours en 2019

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Mission</i>	<i>Services</i>	<i>Coûts</i>
<b>Groupe I</b>		
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial(e) du Secrétaire général pour Chypre	Consultants	48,4
	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	26,3
	Rénovation des bureaux	6,9
	Location de véhicules terrestres	32,2
	Réparation et entretien de véhicules terrestres	4,6
	Vacataires/services de traduction	54,1
	Consultants	48,4
<b>Total partiel</b>		<b>172,5</b>
Bureau du (de la) Conseiller(ère) spécial pour la prévention du génocide	Location de locaux	159,0
	Location de véhicules terrestres	3,6
	Services d'interprétation et planification des réunions	27,8
<b>Total partiel</b>		<b>190,4</b>
Bureau de l'Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental	Consultants	29,6
	Location de locaux	26,9
	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	12,4
	Location de véhicules terrestres	1,0
	Services contractuels	6,0
	Planification des réunions et manifestations spéciales	22,0
<b>Total partiel</b>		<b>97,9</b>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour l'application de la résolution 1559 (2004) du Conseil de sécurité	Location de locaux	31,8
	Location de véhicules	2,0
	Services d'interprétation	1,8
<b>Total partiel</b>		<b>35,6</b>
Bureau du (de la) Représentant(e) de l'ONU aux discussions internationales de Genève	Location de locaux	67,1
	Services de sécurité pour les réunions tenues hors du Palais des Nations	7,0
	Location de véhicules terrestres	10,0
	Réparation et entretien de véhicules terrestres	4,3
	Services de traduction	19,6
<b>Total partiel</b>		<b>108,0</b>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la Syrie	Location de locaux	3 416,8
	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	9,0

<i>Mission</i>	<i>Services</i>	<i>Coûts</i>
	Services de sécurité visant à faciliter les pourparlers intersyriens	936,7
	Location de véhicules terrestres	99,4
	Réparation et entretien de véhicules terrestres	50,0
	Facilitation des négociations intersyriennes	700,0
	<b>Total partiel</b>	<b>5 211,9</b>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud/la Corne de l'Afrique	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	5,0
	Réparation et entretien de véhicules terrestres	3,5
	Services médicaux	3,3
	<b>Total partiel</b>	<b>11,8</b>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs	Consultants	68,0
	Location de locaux	105,0
	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	11,2
	Services de sécurité	2,3
	Location de véhicules terrestres	17,9
	Réparation et entretien de véhicules terrestres	35,2
	Services de transports aériens	51,8
	Services médicaux	7,8
	Vacataires/services administratifs, services logistiques	137,3
	<b>Total partiel</b>	<b>436,5</b>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	Location de locaux	1 254,1
	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	43,2
	Services de sécurité	393,6
	Services d'aménagement et de rénovation	120,6
	Location de véhicules terrestres	72,0
	Réparation et entretien de véhicules terrestres	100,0
	Services médicaux	107,5
	Vacataires/services de traduction, services logistiques	62,2
	<b>Total partiel</b>	<b>2 153,2</b>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Burundi	Location de locaux	941,2
	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	10,8
	Services de sécurité	21,6
	Location de véhicules terrestres	15,0
	Réparation et entretien de véhicules terrestres	42,5
	Services médicaux	48,6
	Vacataires	140,4
	Location de locaux	941,2

<i>Mission</i>	<i>Services</i>	<i>Coûts</i>
	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	10,8
<b>Total partiel</b>		<b>1 220,1</b>
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Myanmar	Location de locaux	63,9
	Location de véhicules terrestres	12,0
<b>Total partiel</b>		<b>75,9</b>
<b>Groupe II</b>		
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	Chien détecteur d'explosifs	40,9
	Nettoyage des villas	63,6
	Enlèvement des ordures ménagères	3,0
	Location de locaux	221,7
<b>Total partiel</b>		<b>436,7</b>
<b>Groupe III</b>		
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)/appui des Nations Unies à la Commission mixte Cameroun-Nigéria	Services de sécurité assurés par des personnes non armées (UNOWAS, bureau de Dakar)	28 002,7
	Approvisionnement en électricité (UNOWAS, bureau de Dakar)	26 127,0
	Services de jardinage (UNOWAS, bureau de Dakar)	5 700,0
	Services de sécurité assurés par des personnes non armées (Commission mixte Cameroun-Nigéria)	4 320,0
	Services de nettoyage et de jardinage (Commission mixte Cameroun-Nigéria)	23,5
	Réparation et entretien des groupes électrogènes (UNOWAS)	4 232,5
	Services de dédouanement et de logistique	6 000,0
	Services de nettoyage (UNOWAS, bureau de Dakar)	19 551,0
	Services et articles de nettoyage	8 046,4
	Location de locaux (Commission mixte Cameroun-Nigéria, Calabar)	4 500,0
	Location de locaux (Commission mixte Cameroun-Nigéria, Yaoundé)	14 400,0
	Services de sécurité (UNOWAS, bureau de Yaoundé)	10 921,4
	Services Internet pour les résidences des membres du personnel de rang supérieur	3 112,8
	Services et articles de nettoyage	120,7
	Approvisionnement en combustible (UNOWAS, bureau de Dakar)	2 605,2
	Location de locaux (cellule de liaison de l'UNOWAS, bureau de Nouakchott)	500,0
<b>Total partiel</b>		<b>138 163,2</b>
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	Services de nettoyage et d'entretien	69,0
	Services de jardinage	16,6
	Services d'entretien des groupes électrogènes	\$7,5
	Services de sécurité assurés par des personnes non armées	165,0

<i>Mission</i>	<i>Services</i>	<i>Coûts</i>
	Services de réparation de carrosserie	15,6
<b>Total partiel</b>		<b>303,7</b>
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Installations et infrastructures	5 266,2
	Opérations aériennes	3 480,9
	Transports terrestres	1 923,5
	Communications et informatique	1 923,2
	Services médicaux	525,9
<b>Total partiel</b>		<b>13 119,7</b>
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	Services de nettoyage	2,6
	Services d'entretien du système de chauffage, de ventilation et de climatisation (Turkménistan)	5,5
<b>Total partiel</b>		<b>8,1</b>
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	Services de réparation et d'entretien du groupe électrogène 250 kVA Volvo	1,4
	Services de réparation et d'entretien du système de vidéosurveillance	10,5
	Services d'entretien des puits du Bureau	1,6
	Services d'entretien des bollards rétractables	4,1
	Services de nettoyage et de lutte phytosanitaire	50,5
<b>Total partiel</b>		<b>68,1</b>
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	Consultants	558,6
	Location de locaux	12 950,8
	Services collectifs de distribution et services d'élimination des déchets	24,0
	Services d'entretien	4 663,2
	Services de sécurité	480,5
	Location de véhicules	68,0
	Réparations et entretien	44,6
	Assurance-responsabilité	14,5
	Contrats relatifs aux avions	2 749,8
	Assurance-responsabilité	8,5
	Détection des mines et déminage	2 000,0
	Fret et dépenses connexes (fournitures, services et matériel divers)	334,9
Services contractuels (fournitures et services divers)	1 043,7	
<b>Total partiel</b>		<b>24 941,1</b>
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA)	Services d'élimination des déchets	131,7
	Services de nettoyage	1 095,2
	Lutte phytosanitaire/extermination	72,0
	Services d'entretien des groupes électrogènes	399,6
	Services généraux de maintenance	358,8
Services d'entretien courant de la station d'épuration	18,0	
		<b>39/46</b>

<i>Mission</i>	<i>Services</i>	<i>Coûts</i>
	Petits travaux de construction, y compris modernisation des systèmes de sécurité	180,0
	Livraison et installation de murs pare-éclats en T et de barrières pleines de type New Jersey	20,0
	Location de locaux	3 350,0
	Agents de sécurité privés armés et non armés	7 169,3
	Groupes cynophiles	700,9
	<b>Total partiel</b>	<b>13 495,5</b>
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI)	Services d'exploitation et de maintenance	2 257,1
	Services de nettoyage	1 862,5
	Services de blanchisserie	1 326,2
	Services de construction et de rénovation	490,2
	Service de ramassage des déchets	461,0
	Location de bureaux	144,0
	Services d'évacuation des eaux usées	140,8
	Livraison d'eau en vrac	40,0
	Services de maintenance de la salle de sport	32,7
	Services d'entretien des antennes paraboliques	16,5
	Services de livraison de journaux	9,0
	Services de messagerie	8,8
	Services de publicité (journaux locaux)	5,8
	<b>Total partiel</b>	<b>6 794,5</b>

## Annexe V

### Accords de partage des coûts en vigueur dans les missions politiques spéciales

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités</i>
<b>Groupe I</b>		
Bureau de l'Envoyé(e) spécial(e) du Secrétaire général pour le Yémen	Accord conclu avec la MANUI aux fins du partage des frais de location et de fonctionnement d'un avion, dont 40 % sont assumés par le Bureau et 60 % par la MANUI.	MANUI
<b>Groupe II</b>		
Groupe d'experts sur le Yémen	Le budget de la mission ne comprend que la part que celle-ci verse au PNUD pour un ou plusieurs des services offerts à un certain nombre d'entités participantes. Il s'agit notamment de la location de bureaux et de logements, de services de sécurité et de services médicaux.	PNUD
Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes	L'Équipe d'enquêteurs a bénéficié de l'appui de la MANUI pendant la phase de lancement de ses travaux. Cet appui a notamment consisté en la mise à disposition de bureaux temporaires avant que ceux de l'Équipe ne soient achevés et en la fourniture de conseils et d'orientations concernant les problèmes de logistique et de sécurité liés aux enquêtes sur le terrain en Iraq.	MANUI
<b>Groupe III</b>		
Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais d'approvisionnement en électricité</li> <li>• Frais d'approvisionnement en eau, élimination des déchets et services de fumigation</li> <li>• Services de jardinage</li> <li>• Entretien et réparation du groupe électrogène</li> <li>• Entretien et réparation du portail de sécurité principal</li> <li>• Divers (en cas de besoin ou d'urgence)</li> </ul>	UNOWAS et Commission mixte Cameroun-Nigéria
Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau	<p>Opérations aériennes : le Bureau assume 20 % des coûts d'un avion dans le cadre d'un accord de partage des coûts conclu avec l'UNOWAS et la Commission mixte Cameroun-Nigéria.</p> <p>Les coûts du Service médical commun et du Service de sécurité commun sont partagés entre le Bureau et toutes les autres entités des Nations Unies présentes en Guinée-Bissau en fonction de leurs effectifs, conformément aux mémorandums d'accord signés.</p> <p>Le Bureau n'a pas conclu d'accord de partage des coûts concernant la location de locaux.</p>	
Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie	Le BANUS fournit à la Mission un appui logistique et connexe, dont le coût est compris dans le budget de cette dernière.	

Mission	Objets des accords	Entités
Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale	<p>Les divers services fournis par le BANUS comprennent la mise à disposition de bureaux et de logements, le soutien médical, le carburant, les voyages à bord des avions du BANUS suivant le nombre de places disponibles, les services de sécurité aéroportuaire et les cartes d'identité.</p> <p>Dans le cadre d'un accord de partage des coûts, le Centre loue des bureaux au PNUD dans quatre capitales d'Asie centrale : Nour-Soultan (Kazakhstan), Bichkek (Kirghizistan), Tachkent (Ouzbékistan) et Douchanbé (Tadjikistan). L'accord de partage des coûts est fondé sur un mémorandum d'accord en vigueur conclu entre le Centre et le PNUD. Les locaux du siège du Centre à Achgabat sont mis gratuitement à disposition.</p> <p>L'augmentation des loyers, qui sont passés de 14 300 dollars en 2018 à 39 600 dollars en 2019 et à 30 000 dollars en 2020, tient essentiellement à la rénovation et à la modernisation des locaux partagés des Nations Unies à Nour-Soultan, ainsi qu'au réaménagement des bureaux de Bichkek et de Tachkent.</p>	PNUD
Bureau du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) des Nations Unies pour le Liban	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des accords de recouvrement des coûts ont été conclus entre le Bureau et la FINUL dans le cadre d'un mémorandum d'accord, qui couvre l'appui fourni dans des domaines tels que la gestion des biens, le carburant, les fournitures et les opérations aériennes.</li> <li>• Un accord de recouvrement des coûts que le Bureau a conclu avec le Département de la sûreté et de la sécurité du Secrétariat est également en vigueur depuis 2011 ; il concerne la location de bureaux et des services d'assurance et de gestion des installations (services de nettoyage, maintenance du bâtiment, équipements collectifs, etc.). Le montant du remboursement annuel s'élève à près de 100 000 dollars.</li> <li>• Le Bureau occupe également des locaux de la CESAO afin de faciliter les déplacements du (de la) Coordonnateur(trice) spécial(e) et de son équipe politique. Il ne rembourse à la CESAO que les services de gestion des installations qui concernent la surface qu'occupe son personnel.</li> <li>• Le loyer annuel, resté inchangé depuis cinq ans, est de 580 800 dollars.</li> </ul>	Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le Liban, FINUL, Département de la sûreté et de la sécurité et CESAO
Mission d'appui des Nations Unies en Libye	<p>Les accords de partage des coûts conclus par la MANUL, qui sont utilisés en fonction des moyens disponibles et des conditions de sécurité, portent notamment sur les transports terrestres et aériens, les services médicaux et les évacuations sanitaires, divers services (utilisation du réseau de radiodiffusion, services téléphoniques, visioconférence et imprimantes) et des services de sécurité (personnel et matériel). On trouvera une description</p>	PAM, PNUD, UNICEF, OMS, FNUAP, HCR et Bureau de la coordination des affaires humanitaires

Mission	Objets des accords	Entités
Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan	détaillée dans le mémorandum d'accord conclu par la Mission pour les services communs.	
	Depuis 2019, la MANUL et d'autres fonds et programmes des Nations Unies partagent des bureaux à Benghazi. La MANUL rembourse une partie des coûts afférents à ces bureaux au Programme alimentaire mondial, entité signataire du bail.	
	<p>1. Location de locaux dans le complexe des Nations Unies de Kaboul, dont la Mission partage les coûts avec des fonds et programmes des Nations Unies depuis 2006 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité du complexe [société de sécurité privée et 43 agents de sécurité de la MANUA (agents locaux)]</li> <li>• Location et maintenance (loyer, enlèvement des déchets liquides et solides, nettoyage, jardinage et maintenance des espaces communs).</li> </ul>	PNUD, UNICEF, OMS, ONU-Femmes, UNOPS et FNUAP
	2. Service médical commun (Kaboul) : partage des coûts relatifs au personnel, au matériel, aux fournitures et aux médicaments	PNUD, UNICEF, OMS, ONU-Femmes, UNOPS, FNUAP, UNESCO, ONU-Habitat, OIT, OIM, HCR, ONUDI
3. Équipe d'intervention médicale (régions) : partage des coûts relatifs au personnel, au matériel, aux fournitures et aux médicaments	OIT, UNESCO, OMS, PNUD, FNUAP, UNICEF, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, HCR, PNUE, OIM, Service de la lutte antimines, UNOPS, Département de la sûreté et de la sécurité, ONU-Habitat, PAM et CNUCED	
4. Sécurité des opérateurs de salle radio (régions) : partage des coûts relatifs à 39 postes (agents locaux)	PNUD, UNICEF, OMS, ONU-Femmes, UNOPS, FNUAP, UNESCO, ONU-Habitat, OIT, OIM, HCR, ONUDI, PNUE, Service de la lutte antimines, ONUDC, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, CNUCED, PAM et FMI	

Mission	Objets des accords	Entités
Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq	<p>1. Bagdad :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité : sécurité des complexes (gardes chargés d'assurer la sécurité des locaux), escortes et localisation des membres du personnel, formation en matière de sécurité, appui en matière d'infrastructure de sécurité et Unité de gardes des Nations Unies</li> <li>• Services médicaux</li> <li>• Services de transport terrestre</li> <li>• Services de gestion des locaux (bureaux et résidences) : services de nettoyage, ramassage des déchets, services collectifs de distribution, exploitation et maintenance des sites de stockage et de distribution de carburants, services de maintenance des bâtiments et autres, carburants et lubrifiants (pour le groupe électrogène), fournitures sanitaires et articles de nettoyage, services informatiques et de communication et entretien des extincteurs</li> <li>• Services d'appui téléphonique, informatique et de communication</li> <li>• Aviation (deux avions)</li> <li>• Traitement des demandes de visa</li> </ul> <p>2. Aéroport international de Bagdad (coûts partagés jusqu'en 2017) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité : sécurité du complexe (gardes chargés d'assurer la sécurité des locaux), escortes et localisation des membres du personnel, formation en matière de sécurité, appui en matière d'infrastructure de sécurité et Unité de gardes des Nations Unies</li> <li>• Services médicaux</li> <li>• Services de transport terrestre</li> <li>• Services de gestion des locaux (bureaux et résidences) : services de nettoyage, évacuation des eaux usées, ramassage des déchets, services collectifs de distribution, exploitation et maintenance des sites de stockage et de distribution de carburants, services de maintenance des bâtiments et autres, carburants et lubrifiants (pour le groupe électrogène), fournitures sanitaires et articles de nettoyage, services informatiques et de communication et entretien des extincteurs</li> <li>• Services d'appui téléphonique, informatique et de communication</li> <li>• Aviation (deux avions)</li> <li>• Traitement des demandes de visa</li> </ul>	<p>FAO, OIM, Bureau de la coordination des affaires humanitaires , PNUD, UNESCO, FNUAP, ONU-Habitat, HCR, UNICEF, Service de la lutte antimines, UNOPS, ONU-Femmes, PAM, OMS</p> <p>UNOPS et HCR</p>

Mission	Objets des accords	Entités
	<p>3. Complexe d'Erbil :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité : sécurité du complexe (gardes chargés d'assurer la sécurité des locaux), escortes et localisation des membres du personnel, formation en matière de sécurité, appui en matière d'infrastructure de sécurité et Unité de gardes des Nations Unies</li> <li>• Services médicaux</li> <li>• Services de transport terrestre</li> <li>• Services de gestion des locaux (bureaux et résidences) : services de nettoyage, ramassage des déchets, services collectifs de distribution, exploitation et maintenance des sites de stockage et de distribution de carburants, services de maintenance des bâtiments et autres, approvisionnement en eau en vrac, carburants et lubrifiants (pour le groupe électrogène), fournitures sanitaires et articles de nettoyage, services informatiques et de communication et entretien des extincteurs</li> <li>• Services d'appui téléphonique, informatique et de communication</li> <li>• Aviation (deux avions)</li> <li>• Traitement des demandes de visa</li> </ul>	<p>FAO, OIM, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, PNUD, FNUAP, ONU-Habitat, HCR, UNICEF, Service de la lutte antimines, UNOPS, ONU-Femmes, PAM et OMS</p>
	<p>4. Complexe de Kirkouk :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sécurité : sécurité du complexe (gardes chargés d'assurer la sécurité des locaux), escortes et localisation des membres du personnel, formation en matière de sécurité, appui en matière d'infrastructure de sécurité et Unité de gardes des Nations Unies</li> <li>• Services médicaux</li> <li>• Services de transport terrestre</li> <li>• Services de gestion des locaux (bureaux et résidences) : services de nettoyage, ramassage des déchets, services collectifs de distribution, exploitation et maintenance des sites de stockage et de distribution de carburants, services de maintenance des bâtiments et autres, carburants et lubrifiants (pour le groupe électrogène), fournitures sanitaires et articles de nettoyage, services informatiques et de communication et entretien des extincteurs</li> <li>• Services d'appui téléphonique, informatique et de communication</li> <li>• Aviation (deux avions)</li> <li>• Traitement des demandes de visa</li> </ul>	<p>Bureau de la coordination des affaires humanitaires et HCR</p>

<i>Mission</i>	<i>Objets des accords</i>	<i>Entités</i>
	5. Complexe du Koweït : Services collectifs de distribution, services de maintenance, services de sécurité, carburants et lubrifiants, communications par réseaux commerciaux, services informatiques, et services de navette (transport de surface)	Bureau d'appui commun de Koweït et MANUA

*Abréviations* : BANUS = Bureau d'appui des Nations Unies en Somalie ; BINUGBIS = Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau ; CESAO = Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale ; FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ; FINUL = Force intérimaire des Nations Unies au Liban ; FMI = Fonds monétaire international ; FNUAP = Fonds des Nations Unies pour la population ; HCR = Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ; MANUA = Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan ; MANUI = Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq ; MANUL = Mission d'appui des Nations Unies en Libye ; MANUSOM = Mission d'assistance des Nations Unies en Somalie ; OIM = Organisation internationale pour les migrations ; OIT = Organisation internationale du Travail ; OMS = Organisation mondiale de la Santé ; ONUDC = Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ; ONUDI = Organisation des Nations Unies pour le développement industriel ; ONU-Femmes = Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; ONU-Habitat = Programme des Nations Unies pour les établissements humains ; PAM = Programme alimentaire mondial ; PNUD = Programme des Nations Unies pour le développement ; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement ; UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ; UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'enfance ; UNITAD = Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes ; UNOPS = Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets ; UNOWAS = Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.